



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET
PÉDAGOGIQUE
GIVORS – LA CRISTALLERIE

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP..... 4

PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT..... 6

Agrément..... 6

Principaux axes du projet Les missions de l'ESMS 7

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS 8

Présentation des publics accompagnés 9

Évolution de la population 13

Scolarité..... 14

Insertion professionnelle..... 18

File active Intensité d'accompagnement Liste d'attente 19

L'ACTIVITÉ..... 20

Données chiffrées usagers..... 20

Données chiffrées professionnels 21

Les activités récurrentes..... 21

Les projets de l'année..... 47

TRAVAILLER EN PARTENARIAT..... 48

Travailler avec les familles..... 49

Les partenariats et les conventions..... 49

L'ORGANISATION DU SERVICE 50

Le projet de dispositif 50

Les outils de la loi 2002-2 50

L'organisation interne 52

La démarche qualité 53

Les évènements indésirables..... 54



Suivi des fiches actions CPOM Établissements.....	54
Maintenance/ Travaux / Aménagements.....	55
RESSOURCES HUMAINES	57
L’organigramme.....	58
Arrivées / Départs dans l’année	59
Ajustements de postes	59
Actions de formation.....	60
PERSPECTIVES POUR L’ANNEE A VENIR	61
CONCLUSION.....	62
Rédacteurs.....	62
ANNEXE N°1	63
ANNEXE N°2.....	66
ANNEXE N°3.....	67



L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurées par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décloisonnement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles,

comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes qui présentent des difficultés psychologiques se manifestant par des troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon
- Un Centre Médico-Psycho-Pédagogique et un SESSAD.

La richesse et la diversité de nos dispositifs leur permettent de s'articuler entre eux pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées sur leur territoire (par exemple, les internats peuvent accueillir des jeunes accompagnés par les DITEP).

PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Dispositif Institutionnel Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (D.I.T.E.P.) La CRISTALLERIE est situé à GIVORS. Au 31 décembre 2022, il a accompagné 135 jeunes (file active annuelle) présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Depuis septembre 2019, la Cristallerie est entrée dans un fonctionnement en dispositif.

Elle s'est réorganisée en trois unités distinctes qui accompagnent chacune environ 35 à 40 jeunes, de 12 à 20 ans, dans différentes modalités : en accueil de journée, en ambulatoire, en emploi du temps partagé entre l'interne et l'externe, au sein d'unités d'enseignement internalisées et/ou externalisées, au sein des 6 ateliers préprofessionnels pour les plus de 14 ans...

La Cristallerie est également dotée d'une Unité d'Hébergement séquentiel de 8 places.

Ce fonctionnement en dispositif ITEP est officialisé depuis janvier 2021 selon le dernier arrêté d'autorisation créant 17 places SESSAD (ambulatoire) et une EMAS (Équipe Mobile d'Appui Médico-social à la Scolarisation des enfants en situation de handicap sur la circonscription de Givors).

Agrément

Le dernier arrêté n°2020-10-0440 en date du 20 janvier 2021 définit la nouvelle autorisation du DITEP La Cristallerie :

- 86 places d'accueil de jour (semi-internat) - 0/20 ans
- 8 places d'hébergement séquentiel - 0/20 ans
- 17 places ambulatoires 0/20 ans
- 1 Équipe Mobile d'Appui Médico-social à la Scolarisation des enfants en situation de handicap sur la circonscription de Givors (décision en date du 6 octobre 2020)

Principaux axes du projet

Les missions de l'ESMS

Les actions de la Cristallerie sont liées aux finalités de l'action sociale et médico-sociale, précisées par le code de l'action sociale et des familles dans son article L 311.1 : Actions éducatives, médicoéducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge.

Leur mise en œuvre est régie par la loi du 2 janvier 2002 dont les principes généraux sont cités ainsi : *L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1.*

Depuis 2007, la Cristallerie agit dans le cadre des missions et de la réglementation liée aux Instituts Thérapeutiques Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P.)

« Art. D. 312-59-1. - *Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'article D. 312-59-2* ».

Plus récemment, La Cristallerie est passée dans un fonctionnement DITEP à la suite du décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé :

« *Les ITEP et les SESSAD ... peuvent fonctionner en « dispositif intégré », dans le cadre d'une convention conclue notamment avec la MDPH, l'ARS, les organismes de protection sociale, le rectorat et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt. Ce mode de fonctionnement vise à faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins* ».

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Les jeunes accueillis à « La Cristallerie » ont des parcours généralement marqués par des perturbations relationnelles précoces, des problématiques de séparation et de pathologie du lien et pour certains des vécus de maltraitance et/ou d'abus. Sur le plan psychopathologique, comme le souligne Serge HEUZE, ils peuvent présenter différents troubles :

- *Troubles envahissants du développement avec parfois des caractéristiques autistiques, des épisodes de dépersonnalisation, des crises d'angoisse envahissantes, des pertes de contact avec la réalité...*
- *Troubles de la personnalité : dyssociales, narcissiques, dépendantes...*
- *Troubles des conduites pouvant même se combiner : troubles alimentaires, conduites addictives, troubles de la communication, troubles de l'humeur, hyperactivité...*

Nombre d'entre eux évoluent dans un fonctionnement psychique paradoxal avec un besoin constant d'étayage et une impossibilité à pouvoir le supporter.

Au moment de l'arrivée dans l'établissement, nombre de jeunes ont déjà des vécus d'exclusion, de rejet, de mise à l'écart qui amplifient une image de soi souvent dégradée. Leurs difficultés peuvent aussi se surajouter à des contextes familiaux déjà bien fragilisés. L'accompagnement de la « Cristallerie » va donc consister à proposer un cadre contenant, bienveillant et pérenne. En appui sur les potentialités de chaque jeune et en essayant de prendre en compte la diversité de ses besoins, les professionnels vont tenter d'inverser une dynamique d'échec souvent jusqu'alors prépondérante.

Le principe de non-exclusion est un des fondements de l'accompagnement proposé. « La Cristallerie » répond favorablement à toute demande d'admission d'un jeune ayant une notification de la MDMPH. Dans un tel contexte, et au regard de la pathologie de certains jeunes accueillis, l'établissement, notamment lors du premier trimestre, doit faire face à une multitude d'incidents et de transgressions nécessitant un travail de reprise au quotidien ; travail parfois ô combien éprouvant pour les professionnels.

Présentation des publics accompagnés

Les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
3	1	4	2	3	2	3	2	4	2	1	1	27
Les prises de contact à l'initiative des parents												
3				1	1		1					6
Les relances à l'initiative de l'établissement												
												0
Total des contacts												33

*Pour rappel total des notifications reçues en n-1 (2021) **26**
 Pour rappel total des notifications reçues en n-2 (2020) **61**
 Pour rappel total des notifications reçues en n-3 (2019) **54***

Âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année

	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	4	28	1	33
Filles	0	0	0	0
Total	4	28	1	33

Âge des enfants et adolescent admis dans l'année

	12 à 13 ans	14 à 15 ans	16 à 17 ans	Total
Garçons	11	11	1	23
Filles	1	1		2
Total	12	12	1	25

Depuis janvier 2021, le DITEP, du fait de son dernier arrêté d'autorisation, peut, dans l'absolu, accompagner des jeunes de moins de 12 ans. Historiquement positionné sur l'accompagnement d'un public adolescent nous avons, déjà depuis l'an dernier, fait le choix de ne pas accompagner d'enfants scolarisés en primaire sur le territoire. A la marge nous avons pu répondre à quelques sollicitations pour des enfants de moins de 12 ans (en ambulatoire) pour lesquels il est indiqué à terme une orientation en DITEP à N+1 ou N+2. Un travail de collaboration avec les autres ESMS du territoire s'est engagé (notamment avec les Liserons) pour évaluer les besoins du territoire et faire des propositions (qui apparaissent dans notre futur projet de dispositif). Il est à noter que cette année nous avons été moins sollicités pour accompagner ce public.

Âge des enfants et adolescent sortis dans l'année						
	10 à 11 ans	12 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 20 ans	18 à 20 ans	Total
Garçons	0	7	13	5	4	29
Filles	1	0	1	0	1	3
Total	1	7	14	5	5	32

32 sortants pour 25 admis.

Les chiffres de l'année 2022 sont sensiblement les mêmes que l'année précédente et sont conformes à la moyenne des années antérieures.

Âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12						
	12-13	14 à 15	16 à 17	18 à 19	20 à 24	Total
Garçons	19	40	22	10	0	91
Filles	1	7	3	1	0	12
Total	20	47	25	11	0	103

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	0
SESSAD	3
Autre établissement médico-social	9
Milieu familial	11
Provenance non connue	2

Nombre total de situation d'adolescents reçus			Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions		
Garçons	Filles	Total			Garçons	Filles	Total
31	3	34	0	11	22	1	23

En 2022, nous avons été sollicités pour 34 situations de jeunes notifiés. 23 d'entre eux ont finalement été accueillis au sein du DITEP. Pour les 11 autres les responsables légaux ont fait le choix de ne pas donner suite.

File active annuelle			
Nombre des situations en cours au 1 ^{er} janvier 2022	Admissions	Sortant	Total file active
110	25	32	135

Sectorisation des admissions réalisées			
Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
Chabaniere	1		1
Givors	4	1	5
La Grand Croix	1		1
Oullins	1		1
Saint Chamond	1		1
Saint Etienne	2		2
Saint Fons	1		1
Saint Laurent d'Agnay	1		1
Saint-Martin en Haut	1		1
Saint-Priest	1		1
Ternay		1	1
Vaulx en Velin	1		1
Vénissieux	4		4
Vernaison	1		1
Villeurbanne	2		2
Non Renseigné	1		1
Total	23	2	25

Age des sortants	
Age	Nombre
6 à 10	0
11 à 15	8
16 à 17	14
18 à 20	10
Total	32

Sectorisation des jeunes présents en fin de période

Ville de résidence	Garçons	Filles	Total
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	1		1
BRON	1		1
CHABANIERE	1		1
CLONAS SUR VAREZE	1		1
COMMUNAY	1		1
CORBAS	1		1
DECINES	1		1
ECHALAS	1		1
FEYZIN		1	1
GIVORS	18	3	21
GRIGNY	6	1	7
HEYRIEUX	1		1
IRIGNY	1		1
LA GRAND CROIX	1		1
LES ROCHES DE CONDRIEU	1		1
LOIRE SUR RHONE	1		1
LYON 5	1		1
LYON 8	4	1	5
MARENNES	1		1
MIONS	2		2
OULLINS	1	1	2
RIVE DE GIER	6		6
SAINT CHAMOND	3		3
SAINT ETIENNE	4		3
SAINT FONS	3		3
SAINT LAURENT D'AGNY	1		1
SAINT MARTIN EN HAUT	1	1	2
SAINT PIERRE DE BOEUF		1	1
SAINT PRIEST	2		2
SAINT ROMAIN EN JAREZ	1		1
SAINT GEORGES EN COUZAN	1		1
SOUCIEU EN JARREST		1	1
TERNAY		1	1
VAULX EN VELIN	3		3
VENISSIEUX	14	1	15
VERNAISON	2		2
VILLEURBANNE	3		3
NON RENSEIGNE	1		1
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	1		1
Total	91	12	103

Durées d'accompagnement par l'ESMS

Personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		Adolescents sortants durant l'année civile	
< 1 an	22	< 1 an	3
> 1 an et < 2ans	22	> 1 an et < 2ans	7
> 2ans et < 3ans	18	> 2ans et < 3ans	8
>3 ans et <4 ans	19	>3 ans et <4 ans	3
> 4 ans et < 5 ans	11	> 4 ans et < 5 ans	3
> 5ans et < 6 ans	6	> 5ans et < 6 ans	2
> 6 ans	5	> 6 ans	6
103		32	

Évolution de la population

Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences							
	Déficiences intellect.	Autisme - TSA	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Troubles du comportement et de la comm.	Autres déficiences	TOTAL
à titre principal		5	16		114		135
à titre associé				56	21		77

Scolarité

L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un nouveau projet pédagogique de l'Unité d'Enseignement a été rédigé pour la période 2022-2025. L'objectif principal de ce nouveau projet, au vu des difficultés des jeunes accueillis, sera de travailler le vivre ensemble. A travers les temps d'apprentissage, le jeune devra évoluer, avec son environnement propre, vers un statut d'élève inclus dans un groupe classe pour enfin devenir un citoyen actif dans la société.

Pour la première fois, des projets communs à toutes les classes du DITEP ont vu le jour, à savoir : la réalisation d'un journal du DITEP et un atelier musical. La question du vivre ensemble est également travaillée selon les trois axes suivants : la maîtrise des différents langages, l'acquisition des méthodes et outils pour apprendre et l'enrichissement de la culture générale (cf. domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture).

L'année civile 2022 a fonctionné comme l'année précédente avec trois unités (Givors 1, Givors 2 et Vénissieux) chacune proposant trois modalités d'accompagnement pédagogique pour les jeunes :

- L'Unité d'Enseignement Interne composée de 5 classes dans les murs de l'établissement ;

L'Unité d'Enseignement Externalisée avec 2 classes externalisées : l'une est implantée au collège Frédéric Mistral à Feyzin depuis janvier 2017 et l'autre au lycée professionnel Danièle Casanova à Givors depuis septembre 2019.

- L'accompagnement pédagogique de jeunes en scolarité partagée (collège, lycée professionnel, ...). Les jeunes se rendant au DITEP pour un suivi pédagogique.

L'équipe enseignante est, depuis 2021, composée de 8 professeurs des écoles, dont un à 50% sur le poste de coordonnateur pédagogique.

L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT INTERNE

Les jeunes sont répartis dans deux types de classes en fonction de leur âge : trois « classes 1 » accueillent les élèves de 11 à 14 ans et deux « classes 2 » accueillent les élèves de 14 ans et plus.

Les objectifs de ces 2 classes sont différents :

- pour les classes 1, il s'agit de :

- Répondre aux besoins de sécurité et de cadre chez les jeunes
- Savoir écouter pour identifier les besoins particuliers et tenter d'apporter des solutions par un accompagnement plus personnalisé de chaque élève
- Soutenir les apprentissages scolaires en s'appuyant sur les capacités de chaque élève et en prenant en compte son niveau dans chaque matière
- Faciliter et favoriser l'inclusion

- pour les classes 2 les objectifs sont de :

- Répondre aux attentes préprofessionnelles des jeunes en définissant un projet personnalisé en lien avec un atelier du DITEP
- Développer le travail d'inclusion en milieu ordinaire
- Soutenir des apprentissages valorisants et acquérir des objectifs scolaires en adéquation avec les capacités cognitives des jeunes
- Accompagner le jeune à atteindre une posture d'élève

Pour les élèves de 11 à 14 ans le temps de présence au DITEP La Cristallerie est partagé entre des temps d'enseignement et des temps d'accompagnement éducatif sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi : soit un temps de classe maximal de 24 heures hebdomadaires.

En revanche la semaine des jeunes de 14 ans et plus est divisée en deux temps : un temps d'apprentissage scolaire généralement sur 2 jours (lundi-mardi ou jeudi-vendredi), soit un temps de classe maximal de 12 heures hebdomadaires. L'autre temps de travail de 2 jours est en atelier dans le cadre d'un processus de préprofessionnalisation à un métier qu'ils ont choisi parmi les ateliers proposés à la Cristallerie (maçonnerie, peinture en bâtiment, métallerie, espaces verts, blanchisserie / service et restauration).

L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE

Les deux UEE sont sous la responsabilité d'un adjoint de direction du DITEP mais également sous la responsabilité administrative du chef de l'établissement scolaire accueillant la classe externalisée. Madame Natalini, adjointe de direction de l'Unité de Vénissieux, est ainsi la responsable de l'UEE au collège de Feyzin et Monsieur Le Boucher, adjoint de direction de l'Unité Givors 2, est le responsable de l'UEE au lycée professionnel de Givors.

Les élèves de ces UEE ne sont pas choisis uniquement par rapport à leur niveau scolaire. La posture d'élève, le caractère socialisant du jeune sont à considérer dans la même proportion. Des temps d'inclusion dans les matières générales sont possibles, en fonction du projet des jeunes et donnent lieu pour certains à un prolongement pédagogique au sein de la classe externalisée. Depuis la rentrée 2022, 100% des jeunes de l'UEE au collège Frédéric Mistral ont au moins un temps hebdomadaire d'inclusion dans une classe.

Les objectifs et les enjeux de ces UEE sont multiples et s'inscrivent pleinement dans la réforme de l'école inclusive de 2019. Ces classes ont pour but de :

- Permettre aux élèves du DITEP dont le comportement est adapté de pouvoir suivre des cours dans des classes ordinaires en rapport avec leurs niveaux scolaires et classe d'âge
- Permettre aux élèves de se socialiser, d'avoir des comportements conformes aux attentes sociales du milieu ordinaire en partageant les espaces et temps communs de la vie du collège et du lycée (récréation, self, ...)
- Accueillir des élèves qui ont connu des ruptures dans leur parcours scolaire
- Permettre aux élèves d'étoffer leurs compétences de citoyen, d'accepter l'autre malgré les différences

Le DITEP La Cristallerie répond ainsi parfaitement aux objectifs fixés par l'Éducation Nationale concernant l'école inclusive à savoir :

- De fonctionner avec au moins une modalité externalisée en milieu scolaire ordinaire
- Que 50 % des jeunes inscrits au sein du DITEP bénéficient d'une modalité de scolarisation ou de formation en milieu ordinaire

(cf. Convention en faveur de l'école inclusive signé entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en 2016).

Effectif des jeunes durant l'année 2022

Janvier à juillet 2022	
<i>Unité Givors 1</i>	
Classe 1	6
Classe 2	10
UEE (Collège Mistral)	1
UEE (Lycée Casanova)	5
Ambulatoire	18
	<u>Total 40*</u>
<i>Unité Givors 2</i>	
Classe 1	7
Classe 2	7
UEE (Collège Mistral)	2
UEE (Lycée Casanova)	6
Ambulatoire	19
	<u>Total 41*</u>
<i>Unité Vénissieux</i>	
Classe 1	8
Classe 2	9
UEE (Collège Mistral)	5
UEE (Lycée Casanova)	0
Ambulatoire	14
	<u>Total 36*</u>
Effectif Total : 117	

Septembre à décembre 2022	
<i>Unité Givors 1</i>	
Classe 1	6
Classe 2	10
UEE (Collège Mistral)	1
UEE (Lycée Casanova)	5
Ambulatoire	18
	<u>Total 40*</u>
<i>Unité Givors 2</i>	
Classe 1	6
Classe 2	7
UEE (Collège Mistral)	2
UEE (Lycée Casanova)	7
Ambulatoire	15
	<u>Total 37*</u>
<i>Unité Vénissieux</i>	
Classe 1	10
Classe 2	6
UEE (Collège Mistral)	5
UEE (Lycée Casanova)	2
Ambulatoire	13
	<u>Total 36*</u>
Effectif Total : 107	

*De nombreux jeunes ont diverses modalités de scolarisation, pour des raisons de simplicité dans la lisibilité des effectifs, seule la modalité la plus significative est prise en compte.

LE POLE EXTERNE : L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES JEUNES EN AMBULATOIRE

Une aide pédagogique au DITEP est apportée aux jeunes inscrits en scolarité ordinaire (école primaire, collège, lycée professionnel, CFA, ...). Cet accompagnement est élaboré en amont et conjointement avec l'équipe de l'établissement scolaire et les professionnels du DITEP. Régulièrement des points sont faits entre professionnels travaillant autour du jeune pour réguler et ajuster ces prises en charge en fonction de l'évolution de sa situation scolaire.

Établissements scolaires des jeunes suivis en ambulatoire (à temps complet ou partagé) - Nombres de jeunes		
	Janvier à juillet 2022	Septembre à décembre 2022
École primaire	1	0
Collège + ULIS	19	20
Collège SEGPA	5	4
Lycée général	2	2
Lycée professionnel CAP	21	13
Lycée professionnel BAC pro	3	3
Lycée LREA CAP	0	0
Total :	51	42

Ces jeunes peuvent avoir des scolarités partagées entre le DITEP et l'établissement scolaire ordinaire. Leur emploi du temps est amené à évoluer au fil de l'année, si le besoin s'en fait sentir, en fonction de l'évolution. Ainsi un jeune peut revenir à temps complet sur le DITEP ou à l'inverse faire des tentatives, progressives, d'allongement du temps de scolarité dans le milieu ordinaire.

Chaque jeune, même à temps complet en milieu ordinaire, bénéficie d'un accompagnement sur le plan éducatif, avec possibilité d'inscription sur les activités éducatives les mercredis matin.

En outre, l'aspect thérapeutique par les professionnels du DITEP est considéré de manière individualisée en fonction des besoins des jeunes et de son projet personnalisé. Ce travail en ambulatoire se caractérise par la souplesse qu'il génère dans l'intérêt de la progression du jeune.

Attestations, certificats ou brevets obtenus en 2022

Les attestations, certificats ou brevets visés pour chaque jeune sont répertoriés dans le projet pédagogique. Les jeunes peuvent passer au sein de La Cristallerie plusieurs diplômes tels que l'ASSR 1 et 2 ainsi que le BSR. Les enseignants préparent leurs élèves aux épreuves du CFG et à différents CAP. En 2022, voici l'ensemble des attestations, certificats et brevet obtenus :

- ASSR 1 : Attestation de Sécurité Routière 1^{er} niveau - 9 jeunes l'ont obtenue
- ASSR 2 : Attestation de Sécurité Routière 2^e niveau - 19 jeunes l'ont obtenue
- BSR : Brevet de Sécurité Routière – 10 jeunes l'ont obtenu
- CFG : Certificat de Formation Générale – 9 jeunes l'ont obtenu
- DNB (et DBN Pro) : Diplôme National du Brevet – 6 jeunes l'ont obtenu
- CAP : Certificat d'aptitude professionnelle – 10 jeunes l'ont obtenu

Orientations vers des dispositifs de l'Education Nationale

A la rentrée de septembre 2022, 6 jeunes du DITEP ont été orientés pour suivre une formation professionnelle. Trois d'entre eux ont intégré un lycée général en classe de seconde professionnelle et trois autres ont intégré un CFA pour suivre une formation en apprentissage pour l'obtention d'un CAP.

Scolarisations inclusives sur la période				
Nombre de jeunes				
Type de scolarité	Temps plein	Temps partagé	Nombre en UEE	TOTAL
ULIS primaire				
Classe ordinaire primaire				
ULIS Collège	5			5
Classe ordinaire Collège	14	6	5	25
Lycée	2			2
Lycée Pro	8		11	19
CFA	7			7
Études supérieures				
Total	36	6	16	58

Insertion professionnelle

Situation des sortants			
	Garçons	Filles	Total
Emploi milieu ordinaire	4		4
Emploi secteur protégé			
Poursuite Formation professionnelle	2	1	3
Réorientation ESMS			
Recherche d'emploi /mission locale	2	1	3
Situation de rupture sociale	10		10
Sans solution (connue)	2		2
Déménagement	1	1	2
Fin de notification MDPH	2		2
Retour en milieu ordinaire de scolarisation	4		4
Réorientation CEPAJ	2		2
TOTAUX	29	3	32
Dont exclusions prononcées par l'établissement	0		0

File active

Intensité d'accompagnement

Liste d'attente

Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places semi-internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Capacité autorisée en places internat	Nbre de personnes accompagnées dans le mois	Nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	17	56	86	78	8	11	145
FEV	17	56	86	77	8	13	146
MAR	17	57	86	78	8	13	148
AVR	17	55	86	75	8	13	143
MAI	17	52	86	74	8	13	139
JUI	17	53	86	76	8	12	141
JUIL	17	53	86	74	8	10	137
AOU	17	46	86	69	8	11	126
SEP	17	44	86	64	8	11	119
OCT	17	44	86	67	8	14	125
NOV	17	45	86	65	8	12	122
DEC	17	43	86	65	8	12	120
Moyenne	17	50,33	86	71,83	8	12,08	134,25
Taux file active		2,96		0,835		1,24	

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
32	40168

La durée moyenne d'accompagnement pour les 32 sortants en 2022 est de 3 ans ½. (Pour rappel, en 2021, la durée était de 4 ans ½)

L'ACTIVITÉ

Données chiffrées usagers

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2022
Nombre de jours d'ouverture	21	14	23	15	20	22	10	8	22	21	17	15	208
Niveau d'activité contractualisé	21	14	23	15	20	22	10	8	22	21	17	15	208
Capacité totale autorisée établ.	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94
File active contractualisée	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103
Total effectifs admis établ.	110	110	111	108	107	108	108	105	105	105	107	104	
Semi-Internat Capacité autorisée	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86
Semi-internat File active contractualisée	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6	94,6
Semi-internat File active accompagnée	78	77	78	75	74	76	74	69	64	67	65	65	
Activité prév budgétaire en journée	1 625	1 084	1 780	1 161	1 548	1 703	774	619	1 703	1 625	1 316	1 161	16 099
Total journées réalisées	1.212	745	1.346	787	1.152	1.179	518	374	1.122	1.129	936	872	11.372
Taux de présence	67,11%	61,88%	68,05%	61,01%	66,98%	62,32%	60,23%	54,36%	59,30%	62,51%	64,02%	67,60%	
Taux de présence cumulé		65,02%	66,22%	65,15%	65,54%	64,92%	64,55%	63,94%	63,28%	63,19%	63,26%	63,57%	
Écart du mois	-413	-339	-434	-374	-396	-524	-256	-245	-581	-496	-380	-289	-4.727
Écart cumulé	-413	-752	-1.186	-1.560	-1.956	-2.480	-2.736	-2.981	-3.562	-4.058	-4.438	-4.727	
Internat séquentiel places autorisées	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
Internat File active contractualisée	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	
File active accompagnée	11	13	13	13	13	12	10	11	11	14	12	12	
Activité prév. Budgétaire en journées	151	101	166	108	144	158	72	58	158	151	122	108	1.498
Total journées internat séquentiel réalisé	129	84	134	90	109	119	40	22	97	111	85	80	1.100
Valorisation journées internat sur transferts	0	0	32	0	0	59	0	0	0	0	0	0	91
Total journées internat	129	84	166	90	109	178	40	22	97	111	85	80	1.191
Taux de présence	76,79%	75,00%	90,22%	75,00%	68,13%	101,14%	50,00%	34,38%	55,11%	66,07%	62,50%	66,67%	
Taux de présence cumulé		76,07%	81,68%	80,31%	77,69%	82,17%	79,60%	76,88%	73,79%	72,87%	71,96%	71,57%	
Écart du mois	-22	-17	0	-18	-35	20	-32	-36	-61	-40	-37	-28	-307
Écart cumulé	-22	-39	-39	-57	-92	-72	-104	-140	-201	-241	-279	-307	

Accompagnement ambulatoire Capacité autorisée	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
Accompagnement ambulatoire File active contractualisée	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8	23,8
File active accompagnée	56	56	57	55	52	53	53	46	44	44	45	43	
Activité prév. Budgétaire en actes	143	95	156	102	136	150	68	54	150	143	116	102	1.414
Total actes réalisés	461	425	468	420	380	417	206	189	600	528	468	234	4.796
Taux de présence	322,83%	446,43%	299,23%	411,76%	279,41%	278,74%	302,94%	347,43%	401,07%	369,75%	404,84%	229,41%	
Taux de présence cumulé		372,27%	343,31%	357,37%	340,61%	328,77%	326,71%	327,95%	338,33%	342,08%	347,61%	339,08%	
Écart du mois	318	330	312	318	244	267	138	135	450	385	352	132	3.382
Écart cumulé	318	648	960	1.278	1.522	1.789	1.927	2.062	2.512	2.897	3.250	3.382	

A la lecture de ces données chiffrées, nous notons une augmentation de l'activité sur les trois modalités d'accompagnement qu'offre le DITEP par rapport à l'année précédente.

Il n'empêche, le nombre de réponses en ambulatoire (que nous tendons à limiter) reste encore à un niveau élevé et vient compenser le niveau d'activité globale. En effet, pour nombre de familles, la porte d'entrée « Ambulatoire » reste privilégiée. Le développement de places ambulatoires depuis notre passage en dispositif semble répondre à l'attente d'un nombre important de familles avec pour conséquence une diminution des accueils en semi-internat même si ces derniers restent à un niveau correct.

Données chiffrées professionnels

Les activités récurrentes

HOSPITALISATIONS dans l'année 2022		
	Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
Secteur psychiatrique	2	45
Autres services	0	0

Plusieurs jeunes ont été conduits aux Urgences à la suite d'appels de l'établissement au 15 ou au 18 dans des moments de crises aiguës sans que des hospitalisations en découlent.

Problématique des situations d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes accompagnés dans l'année 2022

Interventions multiples	Nombre d'enfants, adolescents ou jeunes adultes concernés
Pas d'autres suivis au plan éducatif ou médico-psychologique	135
Soins psychiatriques engagés en secteur public	15
Soins psychiatriques engagés en secteur libéral	4
Rééducation en secteur public ou libéral (orthophonie, psychomotricité, ...)	4
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AED, ...)	17
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO)	14
Bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre administratif (Aide sociale à l'Enfance)	3
Bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants)	17
Concerné par un suivi judiciaire au plan pénal	6

Recouvrement Protection de l'enfance - DITEP

Nombre d'adolescents de l'effectif au 31/12 placés (MECS-Familles d'accueil)	25
--	----

Pour une file active de 135 jeunes :

La diminution du nombre de jeunes bénéficiant de soins psychiatriques engagés en secteur public et en libéral est liée non à une diminution des besoins, mais à une diminution de l'offre du secteur qui ne peut plus répondre à notre population par manque de moyens.

UNITÉ DE GIVORS 1 (UG1)

L'EVOLUTION DES ADMISSIONS, DES AGES ET DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

39 adolescents ou jeunes majeurs âgés de 12 à 20 ans dont 4 filles, ont été accompagnés au 31 décembre 2022, contre 45 jeunes fin décembre 2021.

Plus précisément, de janvier à août 2022 :

Nous avons poursuivi l'accompagnement de **34 jeunes** issus de l'effectif de l'année dernière et contractualisé **2 nouvelles admissions**.

Nous avons acté la **sortie de 3 jeunes** : un était dans un refus de toute prise en charge et les familles des deux autres ont décidé de mettre un terme à l'accompagnement du DITEP.

La création des Unités par secteur géographique permet que la majorité des jeunes de l'UG1 soient domiciliés sur Givors et les alentours, mais également sur le département de la Loire. Pour les plus éloignés et selon leur degré d'autonomie, mais également pour rendre un service aux familles, 13 jeunes ont bénéficié de notre système de navettes avec l'entreprise TC Transport.

Nous avons poursuivi **l'adaptation de nos modalités de prise en charge au plus près des projets personnalisés d'accompagnement de chaque jeune**. Le passage en DITEP continue à se mettre en place avec les contraintes inhérentes au changement mais également avec le grand avantage qui nous a permis de modifier la modalité d'accompagnement de certains jeunes qui sont passés d'une modalité ambulatoire à une modalité en accueil de jour, et vice-versa, mais aussi de passer d'une modalité d'emploi du temps à temps plein en accueil de jour à une modalité d'emploi du temps partagé avec un collège ou un lycée ordinaire, et également vice-versa. Plusieurs jeunes ont également bénéficié de la modalité d'hébergement pour 1 ou 2 nuits par semaine, simultanément à une modalité d'accueil de jour.

Un déficit de prise en charge de jeunes de 12/14 ans à la rentrée 2022-23 :

La modalité d'accompagnement ambulatoire est plus équilibrée en matière d'effectif. Ceci nous permet d'accueillir également plus de jeunes en accueil de jour mais on note un déséquilibre notable entre les plus âgés (14-20 ans) et les plus jeunes (12-14 ans) qui sont minoritaires.

En septembre 2022, 3 jeunes de l'accueil de jour 12/14 ans sont passés chez les plus de 14 ans et 4 jeunes de l'accueil de jour sont passés en ambulatoire. 4 jeunes sont également sortis des effectifs et **nous avons également accueilli 4 jeunes** : 1 sur le groupe des plus jeunes, 1 sur celui des plus de 14 ans et 2 en ambulatoire.

Les modalités de prise en charge sont toujours évolutives. **Les accompagnements, en lien avec la famille et les partenaires, sont vraiment pensés au plus près de la situation du jeune, de son comportement, de ses capacités et de ses difficultés, avec la mise en place de nombreux emplois du temps aménagés.** L'image du groupe en fin d'année 2022 est proche de la suivante :

- **6 jeunes en accueil de jour sur le groupe des plus jeunes 12/14 ans** : 1 jeune à temps complet qui bénéficie d'un accueil en classe externalisée au collège de Feyzin avec de nombreuses inclusions, 2 jeunes en emploi du temps aménagé avec un nombre d'heures moindre au Ditep, 1 jeune en emploi du temps très aménagé du fait de ses troubles relationnels conséquents, 2 jeunes en emploi du temps partagé avec leur collège.
- **12 jeunes en accueil de jour sur le groupe des plus de 14 ans** : 4 ont un emploi du temps complet et « classique » avec 2 jours de classe, 2 jours d'atelier et 1 jour d'activité éducative, 7 jeunes ont un emploi du temps aménagé, 1 jeune a un emploi partagé avec un lycée. Parmi ces jeunes, 2 bénéficie d'une prise en charge en classe externalisée au lycée Casanova de Givors.
- **14 jeunes en ambulatoire** : 2 jeunes sont en lycée professionnel, 4 sont apprentis, 4 sont inscrits en collège général et 2 en collège section SEGPA. 1 jeune est inscrit à la Mission Locale et 1 autre n'a pour l'instant aucun projet concret.

LA VIE DE L'UNITE 1 IMPACTEE PAR LA DIFFICULTE DE RECRUTEMENT DE PROFESSIONNELS EDUCATIFS DIPLOMES

Nous notons une importante difficulté à recruter des professionnels éducatifs diplômés. Nous avons été dans l'obligation de maintenir 2 intérimaires (1 diplômé et 1 non diplômé) sur toute l'année pour prendre en charge les jeunes de l'unité, ce qui n'a pas été sans difficulté, et ceci malgré leur bonne volonté et leur présence régulière. Ces embauches ont été nécessaires à l'encadrement pour tenter de maintenir un accompagnement et un lien de qualité avec les jeunes, les familles et les partenaires.

Malgré ce problème majeur et partagé par de nombreuses institutions, le taux de présentéisme des jeunes est resté important. En septembre, nous avons axé notre travail sur un recrutement conséquent pour amener une stabilité et une meilleure qualité. Cet équilibre recherché a été réussi et permet une prise en charge plus adéquate.

Mobilisation toujours primordiale autour du travail avec les familles :

Nous accordons une vigilance importante au travail avec les familles par un lien régulier des éducateurs référents, et des points importants avec l'adjoint de direction qui est garant du projet du jeune au sein du DITEP. Tous les Projets Personnalisés d'Accompagnement ont été pensés en équipe pluridisciplinaire et signés avec chaque famille.

Obligation d'un travail de collaboration avec les partenaires sociaux :

Pour gérer de manière la plus adaptée possible la situation d'un adolescent, il est primordial que le lien avec les partenaires soit de qualité. Ce travail collaboratif dans l'intérêt du jeune est obligatoire dans notre fonctionnement ; nous nous efforçons de garder ce lien de proximité et de qualité avec tous les partenaires qui sont concernés par le projet du jeune : lieu de placement, maisons départementales et métropolitaine, services de soins, service d'AEMO, service d'AEA... Les situations de jeunes étant souvent complexes, notre institution ne peut travailler seule, les jeunes étant voués à apprendre à vivre en société de manière adaptée.

Les sorties, activités et projets de groupe :

Nous avons réussi à assurer des journées d'activités éducatives et sportives pendant les périodes d'ouverture durant une partie des vacances scolaires en maintenant une pertinence éducative.

5 à 6 jeunes ont continué à participer 1 fois par semaine au groupe Zoothérapie.

Le nouveau foyer éducatif a été utilisé par tous les jeunes des unités et de manière transversale par l'ensemble des professionnels.

Un transfert sur le thème de la plongée a été remis en place avec l'idée de réussir le niveau 2 qu'un jeune a obtenu.

De nombreuses activités éducatives sont mises en place sur les périodes d'activité : repas à thèmes, sorties extérieures sportives et culturelles...

Les ateliers préprofessionnels et les stages en entreprise :

Nous avons mis un accent de plus en plus important sur la prise en charge éducative et technique grâce aux ateliers préprofessionnels. Elle se doit d'être de plus en plus au cœur du projet du jeune, car nous savons pertinemment que ce sera par le travail, dans le milieu ordinaire ou protégé que de nombreux jeunes devront se diriger pour avoir une vie d'adulte plus stable et harmonieuse.

Malgré ce désir, les ateliers préprofessionnels ont été impactés par l'absence de plusieurs éducateurs techniques. Ce n'est qu'en novembre 2022 que les 6 ateliers ont fonctionné dans leur intégralité. De plus, du fait d'un changement de professionnel, l'atelier « peinture » a été remplacé par un atelier « multiservices ».

Les 6 ateliers étant transversaux aux 3 unités de la Cristallerie et ouverts à tous les jeunes du DITEP de plus de 14 ans, il est intéressant de donner une image de **l'évolution des choix des jeunes de l'UG1 avant et après les vacances d'été**. Ce sont **15 jeunes** de l'UG1 qui ont bénéficié des ateliers préprofessionnels.

Nb de jeunes de l'UG1 / Atelier	Semi-internat	
	Juillet 2022	Septembre 2022
Cuisine	5	5
Service/Blanchisserie	2	2
Multi services	0	2
Bâtiment	3	3
Espaces Verts	3	2
Métallerie	0	0

Nous mettons également en place des stages en entreprises pour qu'ils deviennent de plus en plus un outil essentiel pour les jeunes du DITEP qui, confrontés à la réalité du terrain, font naître un comportement très souvent différent. La confrontation à la réalité du monde du travail est considérée comme une médiation à part entière et réelle source de motivation pour les jeunes.

Durant l'année, **13 jeunes de l'accueil de jour de l'unité Givors 1 ont été mis en stage** dans le milieu ordinaire ou protégé.

Zoom sur le pôle technique :

Suite à la création du pôle technique en septembre 2021, voici un petit zoom sur les prises en charge.

- « **Cuisine** » : **16 jeunes** ont « goûté » à l'atelier cuisine qui permet de travailler dans une vraie cuisine et de préparer les menus du restaurant pédagogique, ainsi que des plats à emporter. Des jeunes de l'atelier ont pu participer à la création de quelques buffets extérieurs et faire le service, accompagnés par les 2 éducateurs techniques
- « **Service-Restauration/Blanchisserie** » : **14 jeunes** ont travaillé au sein de ce double espace. D'un côté, le service en restauration pour servir les repas préparés par la cuisine aux personnes venant manger au restaurant pédagogique (20 couverts maximum) que ce soit du DITEP (jeunes et professionnels) ou de l'extérieur (groupe, invités...). De l'autre côté, la blanchisserie pour laver tous les habits professionnels du personnel du DITEP et des ateliers, ainsi que les nappes et serviettes du restaurant. Le restaurant a également fait peau neuve avec du nouveau mobilier et du matériel neuf.
- « **Bâtiment** » : **14 jeunes** ont travaillé sur différents métiers du bâtiment. Ils ont pu également travailler la pierre et réaliser des murets. Nombreuses ont été les réfections dans l'enceinte du DITEP. Certains ont découverts aussi des chantiers extérieurs chez des particuliers.
- « **Espaces Verts** » : **12 jeunes** ont pu « apprivoiser » différentes machines techniques afin de tondre les pelouses et tailler des haies et des arbres. La pelouse a pu être refaite dans la cour du DITEP. Plusieurs chantiers extérieurs ont été réalisés dans des écoles, des copropriétés...
- « **Métallerie** » : **4 jeunes** ont pu s'initier aux métaux et créer certains travaux. Cet atelier, du fait de l'absence de l'éducateur technique n'a pas pu être utilisé de manière régulière et n'a pas pu accueillir autant de jeunes que nous l'aurions souhaité.
- « **Multiservices** » : **17 jeunes** ont été pris en charge dans ce nouvel atelier avec des missions de petit bricolage et d'utilisation de premiers outils, mais aussi de la destruction, du débarrasage en déchèterie, de la création d'hôtels à insectes et de décorations de Noël, de customisation de palettes en bois, mais aussi de petits travaux d'entretien en carrelage, peinture, placoplâtre...

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le positionnement managérial :

Les difficultés de recrutement ont eu pour effet une forme d'instabilité de l'équipe durant la première partie de l'année scolaire, ce qui n'a pas aidé à créer une dynamique collective ; toutefois, elle a retrouvé de la stabilité en septembre 2022.

Les exigences se sont situées en direction de l'accompagnement des adolescents dont les comportements peuvent encore surprendre ; pour cela, les professionnels ont priorisé des axes comme le respect d'autrui, l'autonomie sociale, la recherche de stages, la communication pluridisciplinaire...

La prise en charge transversale au sein du DITEP demande toujours autant d'adaptabilité et il faut œuvrer continuellement à améliorer les outils de communication entre les différents professionnels et pôles.

L'investissement important de bon nombre de professionnels, titulaires ou intérimaires, a permis de maintenir un cap le plus adéquat possible pour accueillir les jeunes dans de bonnes conditions.

Sur l'unité Givors 1, l'adjoint de Direction s'appuie sur un management intègre qui met au centre le respect, l'équité et l'argumentation des choix et en étant garant du projet du jeune, il souhaite que les jeunes se retrouvent en face de professionnels justes, mobilisés, inventifs et sachant ne pas être démobilisés par leurs comportements souvent inadaptés.

La prise en charge et le projet des jeunes restent bien entendu au centre du projet pluridisciplinaire, thérapeutique, éducatif et pédagogique, mais les jeunes ne doivent pas occulter que, malgré leurs difficultés, ils ont également des devoirs afin d'améliorer leur comportement et s'insérer dans la société de manière adaptée. Le cadre sécurisant et structurant impulsé est essentiel autant pour l'équipe que pour les jeunes et leurs familles. Les professionnels se doivent d'être des modèles identificatoires pour ces jeunes adolescents en manque de repères stables.

Les réunions hebdomadaires :

Lundis :

45 minutes de **réunion de coordination** avec les 3 éducateurs référents de l'UG1 pour organiser et préparer la semaine au mieux. Une apprentie éducatrice spécialisée a rejoint l'équipe en octobre.

1h30 de **réunion « ambulatoire »** avec l'éducatrice référente des jeunes en ambulatoire, les assistantes sociales, les 2 psychologues à laquelle peuvent se joindre des professionnels transversaux qui interviennent dans les prises en charge.

1h45 de **réunion de l'unité UG1** avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire au complet pour évoquer le suivi des situations, les nouveaux projets et des sujets organisationnels.

1h30 de **réunion avec les cadres de l'UG1**, une fois par mois, avec le médecin psychiatre et les 2 psychologues.

Jeudis :

45 min à 1h de **réunion préparatoire d'un PPA** avec l'éducateur référent du jeune, le psychologue référent ainsi que le médecin psychiatre, l'enseignant, l'éducateur sportif, l'éducateur technique, l'assistante sociale et d'autres professionnels selon les diverses PEC thérapeutiques. Ce temps a été rajouté afin de libérer du temps sur la réunion d'équipe du lundi. Ce choix depuis septembre a apporté plus de temps de réflexion donc un bénéfice indéniable.

1h30 de **réunion avec le pôle technique**, 1 à 2 fois par trimestre, avec l'ensemble des éducateurs techniques et un psychologue.

1h de **réunion avec les 2 enseignants de la classe 2** (14-20 ans), afin d'amener une meilleure liaison inter disciplinaire. Etant mis à disposition par l'Education Nationale, nous avons peut-être tendance à oublier ces temps de réunion pour les aider à penser au mieux leur prise en charge.

1 réunion d'adjoints de direction ainsi que 2 réunions de l'équipe de direction sont primordiales au bon fonctionnement du DITEP.

REFLEXIONS ET PERSPECTIVES 2023 :

- Veiller toujours aux possibles inclusions pour les jeunes accueillis en classe externalisée
- Faire un état des lieux de la prise en charge ambulatoire afin de l'améliorer
- Veiller à mieux adapter la composition des groupes et le contenu des sorties éducatives, pédagogiques et/ou techniques aux besoins individuels des jeunes
- Poursuivre le projet du transfert « plongée »
- Veiller à un travail autour de la sexualité et des violences sexistes
- Réfléchir à améliorer les règles de fonctionnements au sein de l'équipe éducative
- Continuer à accompagner les professionnels au travail transversal au sein du DITEP
- Amener de nombreux jeunes à se confronter de plus en plus à des stages extérieurs
- Créer un partenariat d'entrepreneurs susceptibles de prendre des jeunes en stage
- Permettre une revalorisation du travail des jeunes dans les ateliers préprofessionnels
- Améliorer voire rebâtir des nouveaux outils administratifs pour faciliter la communication
- Mettre en place des jeux extérieurs dans la cour : cages de football, table de ping-pong, paniers de basket, arbres, bancs, terrain de pétanque...
- Travailler sur l'irrespect et l'autorité
- Améliorer les temps interstitiels afin que les professionnels y maintiennent un travail éducatif nécessaire

UNITÉ DE GIVORS 2 (UG2)

LE CONTEXTE DE L'ANNEE 2022

D'un point de vue sanitaire, l'année 2022 s'est révélée être une année plutôt sereine. La covid nous a tenu en haleine sans toutefois nous mettre à mal dans notre fonctionnement et sans remettre en cause les modalités d'accompagnement des 39 jeunes de l'Unité 2, accompagnement qui reste un exercice complexe, éprouvant parfois et qui nécessite un travail de lien entre nous, avec les familles et les différents acteurs qui y concourent. Le passage en DITEP nous a permis de répondre de façon plus harmonieuse aux besoins des adolescents. Toutefois au cours des échanges avec les professionnels lors des réunions d'équipe se fait entendre une

musique qui finit par s'installer dans les esprits. Il y aurait une évolution du public. Objectivement, il n'est pas certain que le public évolue, et pourtant ce sentiment prend de l'ampleur et ne parle pas forcément d'une usure professionnelle chez les professionnels de l'équipe. L'origine de ce sentiment s'ancre dans l'environnement dans lequel nous évoluons, et donc des conséquences des politiques publiques. Le secteur psychiatrique et la Protection de l'Enfance ont été l'objet d'attaques visant à réduire leurs capacités d'intervention et de manière mécanique le public qui aurait besoin de réponses en termes de soins et d'accompagnement social nous arrive sans ces étayages dont il devrait bénéficier. Nous tentons donc d'accompagner des jeunes qui ont besoin de réponses ne dépendant pas ni de nos compétences ni de nos missions avec en corollaire ce sentiment d'évolution du public et de ne plus être adaptés aux profils des jeunes. A ce sentiment se rajoute de manière factuelle la fermeture de l'UAR. Certes déjà évoquée dans le rapport d'activité de l'an passé, il apparaît néanmoins important de revenir de nouveau sur cette décision qui nous prive d'une réponse éducative pertinente aux différents passages à l'acte des jeunes, qui prive les jeunes d'un lieu où ils pouvaient repenser leur projet, leur scolarité, où les foyers de la Protection de l'Enfance et les familles trouvaient un lieu de répit. Depuis la fermeture nous sommes contraints, trop souvent, à recourir aux mises à pied, réponses peu porteuses de sens.

Par ailleurs, nous notons des difficultés pour recruter. Les métiers du social ne jouent plus un rôle attractif. Les causes sont sans nul doute multifactorielles (salaire, publics accompagnés...) et viennent enrayer nos mécaniques fragiles dans leur fonctionnement.

Malgré cet environnement dégradé, attaqué nous continuons à nous inscrire dans notre mission d'accompagnement des enfants et des adolescents rencontrant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

LES JEUNES

En 2022, l'équipe de l'UG2 a accompagné **39** jeunes : **20** en semi-internat, **19** en ambulatoire.

La plus jeune a **11 ans et demi**, le plus âgé a **19 ans**.

Sur le semi-internat, **6** sont en Classe 1 (moins de 14 ans), **2** d'entre eux bénéficient de l'UEE de Feyzin (Unité d'Enseignement Externalisée transversale au DITEP portée par l'Unité de Vénissieux), **14** sont en Classe 2 (plus de 14 ans) **5** d'entre eux suivent leur scolarité au sein de l'UEE de Casanova (UEE transversale au DITEP portée par l'UG2). Il est à noter que les adolescents âgés de 14 et plus voient leur temps de prise en charge réparti sur 2 jours de classe et 2 jours d'atelier.

En suivi ambulatoire, **2** jeunes sont en primaire, **10** au collège, **5** en lycée professionnel et **2** en apprentissage. **3 adolescents** ont un emploi du temps partagé, c'est-à-dire qu'ils sont scolarisés au sein d'un collège mais ils sont présents à la Cristallerie entre 1 et 3 jours en fonction de leur capacité à adopter une posture d'élève en lien avec les attendus de l'Éducation Nationale.

Les **6** filles et les **33** garçons sont majoritairement originaires de Givors et des communes environnantes mais quelques-uns d'entre eux viennent de plus loin (Saint Maurice l'Exil, Saint Pierre de Bœuf, Vienne et de la vallée du Gier).

7 jeunes ont un suivi social, **3** sont placés en établissement relevant de la Protection de l'Enfance.

Les 39 jeunes de l'UG2 forment une mosaïque. De loin, elle forme un ensemble assez homogène mais plus on s'en approche plus on distingue des touches singulières qui nécessitent que l'on prenne en compte chaque situation, chaque singularité afin de répondre au plus près aux besoins des jeunes.

L'ÉQUIPE

L'équipe de l'UG2 est composée de 5 ETP d'éducateurs et d'éducatrices, 1 contrat d'apprentissage, 2,33 ETP d'enseignants détachés de l'Éducation Nationale, 0,75 ETP d'Assistante de Service Social, 0,33 ETP de psychomotricienne, 0,33 d'orthophoniste, 0,88 ETP de psychologue (réparti sur 2 postes), 0,33 ETP de service de suite. Se rajoute de manière fonctionnelle, d'autres professionnels tels que les 6 éducateurs techniques, l'infirmière, les médecins et les fonctions dites support.

La dynamique de l'équipe a été profondément modifiée cette année. Cela a commencé par le départ en janvier d'une professionnelle qui a fait le choix de rejoindre l'équipe de l'Unité d'Hébergement, en mai une autre professionnelle part en congé maternité, en juillet un professionnel démissionne pour repartir dans sa région d'origine, fin août une autre professionnelle part en congé maternité et en septembre une psychologue

démisionne. Alors que nous étions habitués à une certaine forme de stabilité, nous avons dû composer avec un renouvellement important.

A la fin de l'année 2022 tous les professionnels n'étaient pas en poste. Travailler avec de nouveaux acteurs nécessite de repenser nos pratiques et de reconstruire une cohérence d'équipe, de reconstruire une confiance, une fluidité. La rentrée d'août et le trimestre qui ont suivi ont permis à chacun de prendre ses marques mais il est apparu nécessaire d'enclencher un travail d'équipe pour s'accorder au mieux. Ce travail s'enclenchera début 2023.

NOS OUTILS

Le défi quotidien de l'équipe est d'accompagner des jeunes qui se sentent en échec, qui ont du mal à vivre en collectivité et qui rejettent l'accompagnement proposé. Défi fort complexe qui nécessite d'avoir à notre disposition un certain nombre d'outils que l'on sort de notre caisse en fonction des singularités de chaque jeune. Il est important, à ce stade-là, de bien comprendre que nous ne pouvons pas faire du « copié-collé » et que nous devons proposer à chaque jeune des réponses adaptées à son propre besoin.

Les emplois du temps sont, à ce titre, assez illustratifs. La base est une présence sur 4 journées et demie, mais pour certains jeunes nous mettons en place des emplois du temps aménagés car la présence sur un temps complet est compliquée voire impossible. En 2022, **5 jeunes** ont bénéficié à un moment où à un autre d'emploi du temps aménagé. Cet outil est révisé régulièrement lors de points avec les familles et le jeune peut voir son temps augmenté et revenir à temps plein.

Les rencontres avec les familles sont un outil essentiel de nos accompagnements. Rencontrer les familles permet un espace de partage d'expérience, permet de croiser nos regards sur le jeune et sa situation. Cette année, plus de **50** rencontres se sont déroulées. A ces rencontres avec les familles, se rajoutent les rendez-vous avec les partenaires de la Protection de l'Enfance, du soin, des collègues, des lycées.

Les réunions internes sont aussi un outil indispensable de notre accompagnement. Elles viennent rythmer nos semaines et nous permettent d'élaborer, de se coordonner, de mettre en œuvre les PPA.

Les Unités d'Enseignement Externalisée font partie, à part entière de notre caisse à outils. Actuellement au nombre de 2, une au sein d'un collège, l'autre au sein d'un lycée professionnel. Elles permettent aux jeunes de se rapprocher du milieu ordinaire et d'apprendre dans un endroit hors DITEP. **2** jeunes ont bénéficié de l'UEE du collège et **5** de celle du lycée.

Les stages permettent aux jeunes de vérifier si le milieu professionnel qu'ils ont choisi correspond à leurs attentes. Ils nous permettent aussi, en les confrontant au réel d'évaluer leur compétence et ainsi d'ajuster notre accompagnement. **29** conventions de stages ont été signées en 2022.

La Chambre des Métiers, partenaire historique, propose des tests à des jeunes qui se destinent à l'apprentissage. **5** jeunes ont passé ces tests et **4** d'entre eux ont vu ainsi leur projet validé.

Je pourrai parler aussi de la zoothérapie, des groupes à visée thérapeutique, du travail éducatif pédagogique qui se déclinent et s'inventent de multiples façons, mais cette année j'aimerais faire un focus sur les transferts : Après deux années marquées par la Covid et son lot d'empêchements, nous avons pu retrouver un fonctionnement normal et donc travailler des projets qui nous sont importants.

Les transferts sont des marqueurs importants durant les années scolaires et sont l'occasion d'aller découvrir une pratique sportive, un nouvel environnement dans un cadre sécurisé. L'aspect loisir est important mais un transfert est l'occasion de travailler en amont et en aval la question écologique et la crise climatique, la gestion d'un budget mais aussi de travailler sur la problématique des jeunes. En 2022, 8 jeunes ont ainsi travaillé à la construction d'un transfert et sont partis aux 2 Alpes du 21 au 24 mars 2022, encadrés par les professionnels de l'UEE du lycée Casanova (1 enseignante, 2 éducateurs et un surveillant de nuit en intérim). Le travail des professionnels ne s'arrête pas au retour du transfert car pour chaque jeune, ils rédigent un compte rendu du comportement du jeune, de ce qu'il a vécu, de ses points faibles, de ses ressources. Ces notes sont précieuses pour l'accompagnement du jeune.

Un transfert est un point fort mais cette année, s'est présentée une opportunité pour vivre une expérience encore plus forte. L'Association a engagé un chargé de mission sur la question des mobilités européennes. Dès septembre 2 professionnelles se sont emparées de cette possibilité et, avec l'aide et le soutien du chargé de mission, elles ont réfléchi et monté un dossier pour pouvoir partir avec un groupe de jeunes en Pologne afin que les adolescents puissent travailler sur la question mémorielle, la citoyenneté européenne et l'écologie. Le dossier a été déposé, après un véritable marathon et un engagement sans faille de la part des professionnelles, en octobre et juste avant de partir pour les vacances des fêtes de fin d'année, nous avons appris que le projet avait été validé par les instances Erasmus : juste récompense de l'investissement de

Mesdames Tardieu et Sillans, mais aussi merveilleuse opportunité pour les jeunes qui partiront en juin 2023 vivre une expérience qui sera forte, unique dont nous reparlerons lors du rapport d'activité 2023. Tous ces outils nous sont nécessaires pour mener à bien notre mission. Cela étant, il nous reste à inventer et à réfléchir ceux de demain pour que nous puissions être au plus près des besoins et des attentes de nos jeunes et ce dans un environnement sociétal extrêmement fluctuant.

LES PISTES POUR DEMAIN

- Travail de réflexion sur l'accueil des 6-12 ans.
- Réflexion sur l'ambulatoire
- Inscrire la réflexion dans l'équipe, inscrire le référentiel clinique.
- Réflexion autour des temps éducatifs et de la collaboration éducateurs/enseignants.
- Travail de lien Équipe / Association via le Projet Associatif.
- Travail de lien Équipe / Secteur DITEP.

UNITÉ DE VÉNISSIEUX

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE SELON LES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'équipe est composée de 5 ETP d'éducateurs / 1 ETP d'enseignant + 2 ETP d'enseignants en transversalité / 0,5 ETP d'éducateur sportif / 0,87 ETP de psychologue (binôme) / 0,25 ETP de pédopsychiatre 0,33 ETP d'orthophoniste / 0,5 ETP de psychomotricienne / 0,75 ETP d'Assistante sociale.

Depuis la réorganisation opérée en septembre 2021 qui a recentré les missions des professionnels (notamment éducatifs) autour des différentes modalités d'accompagnement, l'unité Vénissieux se structure aujourd'hui autour de repères clairs aussi bien pour les jeunes, les familles, les partenaires mais également pour l'ensemble des professionnels du DITEP. Cette clarification a permis par ailleurs de définir des espaces d'élaboration et de réflexion adaptés aux problématiques des jeunes et aux pratiques professionnelles inhérentes.

Les professionnels de l'Unité Vénissieux interviennent aujourd'hui selon les modalités suivantes :

- **Accueil de jour** : dont les locaux sont situés à Givors
 - **Ambulatoire** : en proximité de l'environnement du jeune et de sa famille
 - **Unité d'Enseignement Externalisée** : Classe intégrée au Collège Frédérique Mistral de Feyzin
- C'est dans ce contexte que l'ensemble de l'équipe a pu se remobiliser autour des fondements de notre mission dans le travail du lien avec des outils à construire, des médiations à développer comme support de cette relation et de ces espaces de rencontre.

CARTOGRAPHIE DE L'UNITÉ VENISSIEUX

En 2022, l'effectif est resté assez stable avec un équilibre entre le nombre de sortants et le nombre de jeunes admis. En effet, l'unité Vénissieux a accueilli 10 nouveaux jeunes, dont 8 ont entre 12 et 14 ans et 2 ont 14 ans et +. En termes de parité nous avons toujours un effectif de 2 filles.

De janvier à juillet 2022, **35 jeunes accompagnés âgés de 12 à 18 ans.**

- **10 jeunes de 12 à 14 ans en accueil de jour** dont 7 en scolarité partagée avec leur collège.
- **13 jeunes de 15 à 18 ans en accueil de jour** dont **2 jeunes** qui bénéficient d'un accompagnement de l'UEE du collège F. Mistral à Feyzin avec des inclusions dans leur classe d'âge. **9 jeunes** de l'unité bénéficient de temps en ateliers préprofessionnels et **6 jeunes** ont pu appréhender les mises en situation professionnelle par l'intermédiaire de stages.
- **12 jeunes de 12 à 18 ans en suivi ambulatoire** (dont 1 sortant en juillet)
- **A noter que 5 jeunes ont bénéficié d'un emploi du temps aménagé**, pour leur permettre d'investir leur temps de présence à l'ITEP en fonction de l'intensité des troubles, toujours dans un travail de collaborations avec les familles et partenaires.

D'août à décembre 2022, **37 jeunes accompagnés de 12 à 18 ans**

- **10 jeunes de 12 à 14 ans en accueil de jour** dont 4 en scolarité partagée avec leur collège.

- **16 jeunes de 14 à 17 ans en accueil de jour** dont 3 en scolarité partagée. **4 jeunes** bénéficient d'un accompagnement de l'UEE du collège F. Mistral à Feyzin avec des inclusions dans leur classe d'âge. Par ailleurs, **13 jeunes** de l'unité bénéficient de temps en ateliers préprofessionnels. A noter que des stages ont pu se mettre en place pour **3 jeunes**.
- **11 jeunes de 11 à 18 ans en suivis ambulatoire** (dont 1 sortant en novembre)

A noter **5 sortants** entre juillet et décembre 2022 dont

- **2 jeunes** en rupture dans les liens avec le DITEP
- **3 jeunes** à la demande de la famille.

Enfin, **3 jeunes** de l'unité de Vénissieux ont bénéficié d'une prise en charge sur le dispositif d'hébergement séquentiel sur l'année 2022.

LE SUIVI AMBULATOIRE ET LE LIEN AVEC LES FAMILLES ENTRAVES PAR UN MANQUE DE PROXIMITE GEOGRAPHIQUE

UN PEU D'HISTOIRE...

Suite à l'incendie de 2017 qui a consumé une partie des locaux de l'ITEP La Cristallerie, l'ARS a souhaité que des places d'accueil soient redéployées sur le sud-est métropole pour répondre à des besoins identifiés. C'est dans ce contexte, et avec le passage en DITEP, qu'est née l'organisation par unités avec comme identité une géolocalisation des jeunes admis. Des locaux avaient à l'époque été trouvés à Vénissieux pour installer une partie de l'activité, mais des imprévus associés à la période COVID, n'ont pas permis d'aller plus loin pour le moment.

L'accueil s'est malgré tout pensé pour ces jeunes et leur famille. Si l'on regarde du côté de l'accueil de jour, il est moins contraignant de trouver une organisation pour accompagner ces adolescents même si des difficultés persistent.

Aujourd'hui, nous devons encore travailler avec ces contraintes géographiques d'éloignement qui ne favorisent pas nos interventions en proximité, pour autant nécessaires pour sécuriser le parcours des jeunes et soutenir les partenaires dans les aménagements pensés conjointement.

Nous réaffirmons **notre besoin d'une annexe sur le territoire sud-est métropole** pour travailler en proximité et ainsi faciliter les accompagnements ambulatoires, le suivi des jeunes en scolarité partagée, les prises en charges thérapeutiques, amener plus de souplesse dans nos accueils de jour et dans le lien avec les familles.

AVEC LES PARTENAIRES, ENCORE ET TOUJOURS COLLABORER ET S'ARTICULER

Le travail partenarial de co-construction et de coopération est un levier indispensable dans la mise en œuvre et la réussite des projets. Les ressources du DITEP se repèrent petit à petit sur le territoire du sud-est métropole. Le maillage entre tous est un atout dans le regard et l'attention qui sont portés aux jeunes. Il s'agit à la fois de fluidifier nos interactions et renforcer notre collaboration avec le secteur de la protection de l'enfance, le sanitaire et l'Éducation Nationale. C'est ainsi que les temps de concertation régulières, de rencontres, d'entretiens téléphoniques sont des éléments de soutien mutuels.

SCOLARITE ET INCLUSION : ZOOM SUR LE DISPOSITIF UEE COLLEGE FEYZIN

La scolarité s'organise de différentes manières au sein du DITEP. Chaque emploi du temps de jeune se construit de manière individualisée, au plus près des besoins, et il peut évoluer tout au long de l'année. Nous avons des classes internes au DITEP (UE Interne) en fonction des classes d'âge, et il existe également 2 classes externalisées (UE Externalisée), l'une au collège et l'autre au Lycée. Pour chaque classe, un enseignant de l'Éducation Nationale est mis à disposition.

La classe externalisée Collège F. Mistral à Feyzin, portée par l'unité Vénissieux. Ce dispositif transversal fonctionne avec un binôme éducateur/enseignant (2 ES interviennent à mi-temps), il accueille l'ensemble des jeunes de la Cristallerie selon leur projet et en fonction de leur classe d'âge. Cet outil peut s'appréhender à la fois comme un espace de transition permettant de renouer avec un rythme de scolarité ordinaire mais

également comme un lieu de travail autour d'habiletés sociales, d'une posture d'élève. L'UEE est un des leviers de l'inclusion scolaire.

Le travail mené avec le Collège F. Mistral depuis maintenant cinq années nous permet aujourd'hui d'être plus ambitieux autour de la question de l'inclusion. En effet, dans nos liens de partenariat forts avec le Collège, nous avons pu cette année accompagner 2 familles dans un processus d'inscription. Ces 2 jeunes sont à présent élèves, collégiens et en même temps ils continuent de bénéficier d'un accompagnement ajusté. De fait ils sont inscrits au DNB¹, DNB Pro ou CFG² par la voie du Collège. Ce point qui est loin d'être un détail, a son importance notamment dans les vœux d'orientation qui ont lieu pour chaque élève de 3^{ème}.

Par ailleurs, nous déplorons encore beaucoup de jeunes non-inscrits dans un établissement scolaire. Bien souvent l'admission d'un jeune au DITEP coïncide avec une exclusion définitive d'un collège et les demandes de réaffectations ne sont pas prioritaires par les familles qui ont le souci premier de trouver une solution adaptée. Cette dimension inclusive, nous la mettons au cœur de nos suivis car il s'agit bel et bien d'un droit accessible à chacun.

DES MEDIATIONS ET ATELIERS SPECIFIQUES AU SERVICE DES PROJETS

Cette année, l'équipe a pu développer et mettre en place des nombreuses médiations éducatives pour créer des espaces de rencontre entre et avec les jeunes et aborder les difficultés de chacun avec l'appui de différents médias ou supports. C'est en faisant « avec » ou « à côté de » que se crée l'essentiel de la relation. Voici pêle-mêle certains de nos ateliers :

- **Zoothérapie** : c'est un temps de médiation animale portée par un binôme d'éducateur spécialisé et un enseignant pour un groupe de 6 jeunes. (- de 14 ans) 1 fois /semaine.
- **Atelier jeux de société** : un éducateur propose différents types de jeux en fonction des groupes constitués. Il s'agira à la fois de partager un moment ensemble, de travailler l'attente, le respect des règles, la gestion de ses émotions (en cas de victoire ou de défaite), de développer des stratégies, ...
- **Atelier Puzzle** : proposer un espace calme, silencieux, dans une temporalité non définie qui ouvre à la discussion ou au contraire permet de se recentrer, se canaliser. Dans le cadre de cet atelier, 1 éducateur fait à côté d'1 jeune (chacun son puzzle).
- **Atelier « Art »** : L'objectif principal c'est de laisser cours à la créativité. Coller, découper, peindre, superposer, dessiner, ... Immersion dans un espace de découverte et de création pour soi. Atelier encadré par un binôme éducateur/enseignant.
- **Atelier Découverte et Expérience** : cet atelier vient en alternance de l'atelier « Art ». Il permet aux jeunes d'expérimenter dans un cadre sécurisé, de construire/déconstruire, de s'interroger, de discuter, d'échanger. Une autre manière d'apprendre et de se déprendre.
- **Partenariat Studio Musique Demain WeArt** : Atelier transversal où 4 jeunes se rendent dans un studio d'enregistrement à St Genis Laval encadrés par un chef d'orchestre et un producteur pour composer des rythmes, chanter, enregistrer sa voix avec ses mots. Un atelier d'écriture vient s'adosser à ce temps.
- **Projet Multisport** : porté par les 2 éducateurs sportifs du DITEP, projet transversal qui mobilise un groupe de jeunes autour d'activités sportives d'opposition : judo, lutte, rugby. Ces temps de sport se déroulent dans les équipements municipaux de la ville de Givors et en partenariat avec le club de Rugby de Vienne. S'affronter, s'opposer autour de règles communes, gérer la frustration, la défaite comme la victoire, sont autant d'objectifs qui construisent ce projet.
- **Permis A.M** : projet transversal en partenariat avec PERCYGON (structure agréé). Faciliter l'accès au permis avec un travail de prévention autour de la sécurité routière.
- **Mais aussi des groupes thérapeutiques** (photo langage, groupe terre...)

LES ATELIERS PREPROFESSIONNELS ET LES STAGES

Les six ateliers préprofessionnels du DITEP sont un véritable atout dans les propositions éducatives. Ces ateliers permettent aux jeunes d'expérimenter un cadre de travail différent, de valoriser des compétences et qualités, d'être dans le faire, de manipuler, de construire, déconstruire, produire, ou simplement tester. Accessibles à

¹ DNB : Diplôme National du Brevet

² CFG : Certificat de Formation Générale

partir de l'âge de 14 ans et après validation par un médecin (certificat de non contre-indication), les ateliers restent un outil supplémentaire au service du projet du jeune.
Pour certains jeunes, sont aussi travaillées les mises en situation professionnelle, par le biais de stage afin de découvrir des métiers, de se confronter à la réalité du terrain et aux exigences professionnelles. Cela permet aussi à certains de conforter un choix d'orientation de formation.

LES REUNIONS HEBDOMADAIRES

Le cadre des réunions préserve des espaces d'élaboration et de réflexion en équipe pluridisciplinaire dédiée.

Lundis :

16h15 – 17h45 : 1h30 de réunion de **suivi de situations d'accompagnement** de jeunes ou de groupe, avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de l'accueil de jour.

1 fois par mois, **une réunion clinique** est programmée permettant à la pensée de chacun de se déployer autour d'une réflexion commune et partagée.

Jeudis :

9h15 – 10h15 : **alternance des réunions ambulatoire et classe externalisée** : suivi des projets des jeunes accompagnés en modalité ambulatoire ou sur le dispositif de la classe externalisée collège.

Présents à cette réunion : 2 éducatrices ambulatoire/classe externalisée, 1 enseignant, 1 psychologue, 1 A.S, ponctuellement le coordonnateur pédagogique et le référent ES selon les besoins des situations à l'ordre du jour
1 fois par mois, **une réunion clinique** est programmée permettant à la pensée de chacun de se déployer autour d'une réflexion commune et partagée.

16h15 – 17h15 : Réunion de synthèse PPA

Présents : 1 référent du jeune + 1 psychologue (+ médecin psychiatre ½) + 1 enseignant + 1 Educateur Sportif + 1 ETS + professionnels transversaux selon les prises en charge

16h15 – 17h45 : Les professionnels non concernés par la synthèse PPA, ont leur **temps de préparation, d'écrits**, de rendez-vous avec les familles et/ou partenaires.

Vendredis :

8h – 8h45 : **coordination** avec l'équipe éducative afin de préparer et d'anticiper la semaine suivante.

REFLEXION ET PERSPECTIVES 2023

- Favoriser la formation des professionnels par le biais d'interventions extérieures
- Poursuivre les temps de réflexions institutionnelles afin de construire des références communes
- Créer un référencement d'entreprises et d'artisans susceptibles de conventionner des stages
- Travailler autour d'un projet transfert
- Intervenir auprès des établissements scolaires pour expliquer nos missions et aider à une meilleure compréhension de ces jeunes touchés.

L'UNITÉ D'HÉBERGEMENT SÉQUENTIEL

Ce dispositif transversal d'hébergement séquentiel dont les locaux sont situés à quelques kilomètres du DITEP à Loire sur Rhône, peut accueillir l'ensemble des jeunes accompagnés par la Cristallerie. Les professionnels comme les jeunes le repèrent comme un espace et un lieu ressource où le travail est mené dans un autre rythme, une autre temporalité. Ce dispositif peut également être mobilisé par les établissements associatifs du secteur (DITEP de Gerland ou DITEP de Villeurbanne).

Une équipe dédiée autour d'un accompagnement du quotidien

L'équipe est constituée de 2 ETP d'ES, 1 ETP de maitresse de maison et 1 ETP surveillant de nuit. Une psychologue et une infirmière participe aux réunions d'équipe. L'équipe bénéficie d'un temps **d'analyse de la pratique** 1 fois par mois, et les **réunions d'équipe/clinique** ont lieu 1 par semaine les lundis de 14h15 à 15h45. L'unité d'hébergement du DITEP la Cristallerie s'organise autour de propositions d'accompagnement singulières et adaptées à chaque jeune accueilli et s'appuie avant tout sur la dimension d'un vécu partagé du quotidien. Les accueils se faisant de 1 nuit à 4 nuits par semaine, ils ont concerné au total 16 jeunes sur l'année (12 jeunes de janvier à juillet et 13 jeunes de septembre à décembre) pour une capacité d'accueil de 8 jeunes par jour.

L'accueil temporaire s'est poursuivi, afin de favoriser les mises en stage sur le secteur de Givors ou dans le cadre d'une demande spécifique d'un jeune ou de sa famille. Le dispositif UH se construit avec plus de souplesse et de réactivité afin de répondre au plus près des besoins des jeunes et des familles.

L'accueil mixte a pu enfin se déployer notamment avec l'accueil de 3 jeunes filles en 2022. Cette question de la mixité s'appréhende et se met au travail sous plusieurs prismes :

- L'organisation matérielle des locaux et des espaces et la gestion de la problématique adolescente pour ces jeunes troublés. L'équipe est mobilisée autour de ces questions et cela fait évoluer notre cadre d'accueil.
- L'appréhension du côté des jeunes de partager des temps du quotidien entre filles et garçons avec les questionnements d'adolescents.
- Les familles : expliquer le cadre de l'accueil, recentrer autour des objectifs individualisés d'accompagnement sans minimiser les craintes notamment de passage à l'acte (le risque zéro n'existe pas).

L'UNITÉ D'HÉBERGEMENT : UN ESPACE ET UN TEMPS DE RESPIRATION

Lors de cette année 2022, nous distinguerons 2 périodes :

De janvier à juillet 2022, un nouveau binôme éducatif se forme avec la prise de poste d'une éducatrice spécialisée de l'accueil de jour sur l'hébergement. Cette professionnelle déjà repérée par les jeunes et forte de son expérience sur l'UAR, va réussir à s'adapter rapidement. Sur cette période, l'équipe a accueilli une stagiaire M.E, avec une formation initiale CAP espaces verts et un passé de sportive ce qui lui a permis de participer et même aider à développer certains projets :

- Un projet autour du sport partagé entre éducateurs et jeunes (à la demande des jeunes)
- Un projet autour de la culture de légumes et herbes aromatiques/compost/cuisine (en lien avec la maitresse de maison)
- Un transfert : entre sport et nature

Un changement est aussi à noter concernant le poste de veilleur de nuit qui a été embauché au 1^{er} septembre 2022.

De septembre à décembre 2022, l'unité d'hébergement a dû faire face à un nouveau changement lors de la rentrée de septembre. En effet, un éducateur de l'hébergement a souhaité rejoindre l'équipe de l'accueil de jour. L'équilibre du binôme éducatif va une nouvelle fois être mis à mal car les difficultés de recrutement sont une réalité du secteur.

Dès lors, de septembre à décembre 2022, l'équipe a fonctionné avec le renfort de forces en interne et/ou avec l'intervention de nombreux intérimaires. Cette période a pesé sur l'équipe de l'hébergement qui, malgré l'envie de développer de nombreux projets, a dû travailler en premier lieu à maintenir une contenance et assurer un espace sécurisant pour l'accueil des jeunes. L'incertitude à court terme de savoir avec qui l'on travaille et le portage de l'UH sont des éléments d'inquiétudes qui ont épuisé les professionnels. Je tiens donc à souligner ici, l'engagement des professionnels de l'hébergement séquentiel mais aussi des professionnels de l'accueil de jour qui se sont mobilisés pour continuer de faire exister ce dispositif et qui se sont organisés pour maintenir un accueil de qualité.

Un Transfert : entre sport et nature

Un transfert s'est organisé sur 3 jours autour d'une base de loisirs. L'ensemble des jeunes bénéficiant d'un accompagnement sur l'UH, a pu participer. Ce projet a été encadré par les deux éducateurs spécialisés de l'UH, un éducateur sportif, une maîtresse de maison, la stagiaire monitrice éducatrice en journée, ainsi que le veilleur de nuit, du lundi 27 juin 2022 au mercredi 29 juin 2022 inclus. Ce transfert répondait à une demande des jeunes. Il a permis de maintenir une bonne cohésion de groupe, et de terminer l'année sur un moment de

partage dans un environnement différent du quotidien à l'UH. *A noter que les trajets entre la base nautique et l'hébergement ont été fait à vélo en utilisant la via rhôna, avec l'encadrement d'un éducateur sportif.*

Les objectifs principaux étaient à la fois de **créer / consolider des liens** (entre jeunes de l'UH, avec les professionnels et les personnes extérieures rencontrées, de **pratiquer des activités sportives** (vélo et sports nautiques), de **travailler le respect des règles / du cadre** (dans un environnement nouveau), et enfin, de **travailler l'éloignement avec la famille** (découverte d'un nouveau lieu et nuitée « sous tente »)

Perspectives

Dans le cadre de l'accueil de nuit au DITEP La Cristallerie, la question de l'approche inclusive se met au travail dans la dimension du quotidien. Ainsi pour l'année à venir, il est question de pouvoir développer l'accompagnement des jeunes autour d'activités que l'on nomme souvent extra-scolaires : inscription dans un club de sport, activité culturelle, artistique ou créative, travailler avec les centres sociaux de la ville et/ou les associations pour aider les jeunes à s'inscrire dans leur environnement social, développer des interactions qui contribueront à les faire grandir et évoluer également dans leur parcours de vie. L'organisation d'un nouveau transfert est aussi en projet, avec l'objectif de travailler la participation et l'implication des jeunes en amont.

Enfin, il est toujours nécessaire de rappeler que dans ces espaces d'accueil différenciés, nous nous devons d'assurer une continuité d'accompagnement. Travailler les liens entre les équipes d'accueil de jour et de nuit est notre point de vigilance. Les temps d'élaboration communs, la participation aux réunions de PPA sont des espaces de travail à préserver pour s'assurer de partager au bon endroit des éléments visant à porter, ajuster, le projet de chaque jeune.

ÉQUIPE THÉRAPEUTIQUE DU DITEP LA CRISTALLERIE

Les départs et arrivées de professionnel(le)s au sein de l'équipe thérapeutique :

Départ de l'établissement du Dr HESPEL RENOUX le 31/05/2022, Médecin Pédopsychiatre à 0,5 ETP (activité clinique directe et indirecte sur les Unités Givors 1 et 2) non remplacée à ce jour faute de candidat(e).

Départ de Mme VILLENEUVE, psychomotricienne à 0,50 ETP, le 30/09/2022

Départ de Mme BOUCHET, infirmière diplômée d'état à 0,5 ETP, le 30/11/2022

Départ de Mme BENZEMMA, psychologue à 0,50 ETP, le 31/10/2022

Arrivée de M. VOLEBELE, Psychologue à 0,35 ETP le 22/08/2022

Arrivée également de Mme SALA, psychologue à 0,37 ETP, le 7/11/2022

L'activité des thérapeutes de l'établissement consiste en une activité clinique directe et une activité clinique indirecte (voir tableaux correspondants):

ACTIVITÉ CLINIQUE DIRECTE DES PÉDOPSYCHIATRES EN 2022

- Entretiens de préadmissions et d'admission : 48
- Suivis individuels : 3 dont 2 hebdomadaires suspendus au départ du Dr HESPEL-RENOUX. Cette activité reste marginale et toujours liée à des indications particulières ou à l'absence prolongée de psychologues sur une unité.
- Rencontres ponctuelles (discussion autour du projet de soin, du diagnostic, évocation d'une problématique particulière) : 42 pour les jeunes en individuel, 84 pour un jeune avec sa famille, avec ou sans autre membre de l'équipe thérapeutique ou pluridisciplinaire (cette activité constitue l'essentiel de la pratique).
- Rencontres régulières d'une famille dans le cadre d'une thérapie familiale ou du moins tentative de mise en place de ce dispositif à deux thérapeutes : 3 familles (soit environ 24 entretiens sur une année)
- Entretiens téléphoniques avec la famille et les partenaires : 95 (sans compter les courriers électroniques ou postaux).

ACTIVITÉ CLINIQUE INDIRECTE DES PÉDOPSYCHIATRES EN 2022

- Participation hebdomadaire aux réunions d'équipe et réunions d'harmonisation clinique
- Participation aux réunions mensuelles de cadres, d'analyse de la pratique, des cadres par unités
- Participation aux réunions de régulation des cas complexes
- Participation aux rencontres bimestrielles multi-partenariales sur l'extérieur
- Participation à l'élaboration de 15 dossiers MDPH
- Participation aux réunions hebdomadaires de l'EMAS

ACTIVITÉ CLINIQUE DES PSYCHOLOGUES EN 2022

Concernant l'activité clinique des psychologues, il est important de noter que l'unité Givors 1 n'a été au complet qu'à partir du 21/08/2022, et celle de Givors 2 seulement à partir du 7/11/2022.

Comme pour les psychiatres, l'activité se divise en activité directe et indirecte (voir tableaux intitulés « activités cliniques directes » et « activités cliniques indirectes »)

POUR L'UNITÉ GIVORS 1

L'équipe thérapeutique UG1 n'a pas été stable en 2022. En effet, elle a été impactée par plusieurs changements de psychologues qui ont induit la vacance d'un poste pendant quelques mois auquel il faut ajouter le départ de la pédopsychiatre référente de l'unité. Le binôme de psychologue a été de nouveau effectif dans la continuité à partir de fin août 2022 tandis que le poste de pédopsychiatre est resté non remplacé de mai à décembre 2022.

Les différents départs et arrivées ont fragilisé l'équipe dans sa pratique, il a donc fallu un peu de temps pour remodeler les liens professionnels interdisciplinaires et créer un nouveau maillage d'équipe. Ces éléments sont à prendre en compte dans le comptage de l'activité car de fait, certains projets n'ont pas pu voir le jour.

Cela a été notamment le cas pour le groupe thérapeutique centré sur les émotions ainsi que le groupe d'observation des nouveaux arrivants.

Toutefois, les psychologues ont pu assurer la majeure partie de leur activité clinique directe auprès des usagers sous la forme de :

- Entretiens psychologiques et suivis individuels
- Entretiens psycho-éducatifs
- Entretiens familiaux
- Entretiens de PPA
- Entretiens d'admission (2ième rendez-vous de la procédure, co animés avec les assistantes sociales).
- Travail en équipe pluridisciplinaire : mise en place d'un atelier Philo hebdomadaire de novembre 2021 à février 2022 puis de nouveau à partir de novembre 2022 (co-animation psychologue / enseignante).
- Entretiens (téléphoniques) avec les partenaires (ASE, soin, foyer d'hébergement).
- Investissement dans une intervention à visée de formation auprès de l'équipe pédagogique d'une école de Givors dans le cadre de l'EMAS.

L'activité clinique indirecte (tableau ci-joint) est centrée sur le travail institutionnel : les liens en équipe pluridisciplinaire intra et inter établissement. Elle comprend les réunions hebdomadaires de l'équipe pluridisciplinaire UG1 et les réunions d'harmonie clinique du pôle thérapeutique. Elle comprend aussi les réunions mensuelles et/ou ponctuelles (réunion de cadres, analyse de la pratique, réunion partenariale, journée institutionnelle, ...).

A noter l'implication et la participation des psychologues de l'UG1 dans un travail institutionnel transversal (aux trois unités du DITEP) notamment :

- Au sein du pôle technique (auprès des éducateurs techniques)
- Au sein du pôle social (dispositif d'accueil avec le "groupe majorité", le "café des anciens" et le travail partenarial avec par exemple le CPEF de Givors.
- Au sein du dispositif de la "cellule de vigilance".

POUR L'UNITE GIVORS 2

En 2022, l'activité clinique directe des psychologues de l'unité Givors 2 s'est définie par :

- Des entretiens d'admission (8 familles)
- Des entretiens de suivis hebdomadaires (14 jeunes)
- Des rencontres entre le jeune, le psychologue et l'éducateur référent (12 rencontres)
- Des rendez-vous avec les familles (10 rendez-vous)
- Des rencontres pluri-professionnelles du jeune et de sa famille (12 rencontres)
- Des rencontres ponctuelles des jeunes (10 rencontres)
- Des entretiens téléphoniques avec la famille (8)
- Des entretiens téléphoniques avec les partenaires (10)
- Des rencontres autour de la signature du PPA du jeune (5)
- La participation à la journée d'intégration de l'unité ainsi qu'à la sortie de fin d'année pour le groupe de la classe externalisée « Casanova »

Les activités cliniques indirectes, concernant principalement la participation aux réunions autour du fonctionnement et à la coordination des dispositifs spécifiques sont répertoriées dans le tableau ci-joint.

L'unité Givors 2 a été impactée par l'arrêt maladie d'une des psychologues et a donc fonctionné de manière dégradée avec une psychologue à 0.40 ETP. Cette réalité a eu un effet sur les possibilités de suivis individuels des jeunes qui ont été restreintes ainsi que sur l'équipe qui n'a pas pu bénéficier de temps cliniques de manière suffisante.

Les entretiens d'admission et leur organisation ont également dû être modifiés avec le départ de la pédopsychiatre de l'unité à ce jour non remplacée : les familles ont été reçues en deuxième intention par l'assistante sociale et une psychologue, toutes deux représentantes du pôle thérapeutique. Cet arrêt maladie s'est soldé par un départ de l'établissement définitif de la professionnelle permettant ainsi un nouveau recrutement.

La fin d'année et l'arrivée d'une nouvelle psychologue ont permis que se remodèle et se pense un travail de binôme avec entre autres, une réflexion autour de la répartition des références pour les jeunes accompagnés par l'unité ainsi que de temps de collaboration institués, entre l'adjoint de direction et les psychologues dans la perspective du sens à une « enveloppe cadres » et instaurer une communication plus fluide.

Néanmoins, certains projets ont pu être pensés de manière transversale et se mettre progressivement en place. Une des psychologues de l'unité 2 intervient auprès de l'équipe de l'unité d'hébergement afin de proposer un soutien clinique aux projets en cours ou aux situations problématiques. Cette fonction a aussi le mérite d'encourager le lien entre les différentes unités qui accueillent des jeunes bénéficiant d'une ou plusieurs nuitées à l'unité d'hébergement dans un souci de cohérence.

Aussi, le projet d'un groupe de « Psychodrame », transversal aux trois unités du DITEP, a été travaillé afin de le mettre en place début 2023. Ce dispositif est porté par une psychologue de l'unité Givors 2 et une des psychologues de l'unité de Vénissieux et réserve une place à une psychologue stagiaire dans son fonctionnement.

A l'arrivée de la nouvelle psychologue, a pu être pensé, en collaboration avec l'équipe (et plus spécifiquement les éducateurs et l'enseignante de ce groupe), un dispositif de groupe de parole à destination de la Classe 1, instauré le vendredi matin dès janvier 2023.

POUR L'UNITE VENISSIEUX

En 2022, les psychologues ont proposé :

- Des suivis à la fois individuels (11 jeunes) et familiaux (50 entretiens)
- Des bilans psychologiques (WISC, D10, Rorschach, TAT...) pour 4 jeunes

Elles ont participé aux entretiens d'admission numéro pour 8 familles.

Elles ont également animé différents groupes thérapeutiques à médiation, création ou poursuite de groupes existants déjà en 2021 :

- Groupe terre animé par un binôme psychologue/psychomotricienne suspendu au départ de la psychomotricienne fin septembre 2022 (4 jeunes).
- Groupe photolangage d'observation coanimé par deux psychologues : 2 sessions de 4 séances pour les nouveaux admis (2 fois 4 jeunes).
- Binôme de professionnelles pour un jeune : orthophoniste/psychomotricienne ; psychomotricienne/psychologue ; psychologue/orthophoniste (2 jeunes).
- Duo relaxation animé par un binôme orthophoniste/psychomotricienne (2 jeunes).
- Groupe photolangage coanimée par deux psychologues pour 10 séances (4 jeunes).

Elles ont été à l'origine, en lien étroit avec l'équipe pluridisciplinaire :

- De la mise en place, en quinzaine, du Conseil en classe 1 coanimé, depuis la rentrée 2022-2023 par une psychologue, l'enseignante de la classe 1, des éducateurs de l'unité Vénissieux et éventuellement d'autres professionnels présents et désirant y participer.
- De la mise en place du « quoi de neuf » mensuel en classe externalisée.
- D'interventions ponctuelles dans le groupe classe sur des thématiques spécifiques (violence notamment).
- D'interventions ponctuelles dans une classe ULIS auprès de l'enseignante et de l'AESH.
- D'interventions ponctuelles dans un collège pour présenter le DITEP.

Enfin, les psychologues de l'unité Vénissieux ont accueilli 3 stagiaires psychologues :

- 2 avant l'été 2022, l'une en Master 1 et l'autre en Master 2.
- 1 autre après l'été 2022, en Master 2.

Liens partenariaux et conventions établies :

Dans la continuité des années précédentes, les liens partenariaux se sont déclinés tout au long du parcours des jeunes : au moment de l'admission et au moment de la sortie afin d'assurer la cohérence des accompagnements, mais également au cours du suivi afin d'assurer la coordination et l'articulation des prises en charge.

Ces liens se font par des échanges téléphoniques, écrits (électroniques ou postaux), ou des temps de synthèse pluridisciplinaire.

Liens avec le sanitaire :

Ils concernent :

- La psychiatrie de secteur : CMP, CATTP, HDJ enfants-adolescents mais aussi adultes
- Les hôpitaux publics et cliniques privées,
- Les praticiens libéraux : psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes...

Concernant la psychiatrie de secteur nous tentons de rester en lien avec tous les CMP, CATTP et hôpitaux de jour enfants-adolescents ou adultes accueillant un de nos jeunes. Cela représente un secteur extrêmement large regroupant 3 CHS sur le Rhône : celui de Saint-Jean-de-Dieu couvrant le territoire où nous recevons le plus de jeunes, mais aussi celui du Vinatier et celui de Saint Cyr au Mont d'Or.

Nous sommes également en lien avec les CMP du département de l'Isère et de la Loire pour les jeunes qui y sont reçus.

Ceci représente au total plus de 12 secteurs de psychiatrie adultes et 9 secteurs de pédopsychiatrie.

Concernant les CHS, nous sommes en lien avec les unités Ulysse de Saint-Jean-de-Dieu, de Flavigny et autres dispositifs du Vinatier en ce qui concerne la psychiatrie de secteur.

Concernant les établissements publics hospitaliers, nous sommes en lien avec l'HFME, l'hôpital nord Saint-Etienne, l'unité d'hospitalisation pédopsychiatrique de Bourgoin-Jallieu et le pavillon N de l'hôpital Edouard Herriot.

Concernant les établissements privés nous sommes en lien avec le centre CLEA (centre lyonnais des apprentissages et des émotions) recevant certains jeunes en HDJ privé, le Médipôle de Villeurbanne (hospitalisations et suivis de certains jeunes).

Les partenaires libéraux sont répartis sur tout le territoire du Rhône avec une concentration plus importante dans le secteur Givors/Grigny. Il s'agit essentiellement d'orthophonistes mais aussi certains psychomotriciens et ergothérapeutes.

Nous faisons le constat que le sanitaire a actuellement du mal à répondre à la demande de soins pour nos jeunes, y compris ceux relevant clairement de soins psychiatriques, et ce, faute de place notamment sur le secteur.

Ainsi, non seulement nous avons du mal à adresser les jeunes pour lesquels un suivi conjoint sanitaire/médico-social nous semble indiqué, mais encore sommes-nous de plus en plus régulièrement confrontés au départ de pédopsychiatres référents non remplacés laissant nos jeunes ayant des traitements psychotropes sans suivi spécialisé avec des médecins traitants refusant, à juste titre, de renouveler des ordonnances au-delà de quelques mois.

De nombreux dispositifs voient le jour pour tenter de pallier ce manque, mais malheureusement, il s'agit le plus souvent de dispositifs d'évaluation à court ou moyen termes ne répondant pas à la temporalité souvent longue imposée par la complexité des problématiques des jeunes que nous accompagnons.

Lien avec le médico-social :

Liens avec les SESSAD et DITEP qui nous adressent les jeunes que nous accueillons mais aussi ceux vers lesquels nous faisons des relais du fait d'un changement de prise en charge ou d'une co-prise en charge inter-DITEP.

Du fait de notre localisation d'une part et de notre appartenance à l'Association des PEP69 d'autre part, nous sommes plus particulièrement en lien avec les équipes thérapeutiques des DITEP des Eaux Vives de Grigny, de la Pavière de Mornant, du SESSAD des Liserons de Saint-Laurent d'Agny, du SESSAD autisme de Givors, des DITEP de Gerland et de Villeurbanne.

Nous sommes également en lien avec l'ensemble des structures pouvant être amenées à prendre le relais des jeunes accompagnées par notre DITEP : IMPro, ESAT, foyer de vie, mission locale...

Lien avec l'éducation nationale :

Participations de membres de l'équipe thérapeutique à certaines ESS.

Lien avec les psychologues scolaires ayant réalisés des bilans ou des suivis pour les jeunes que nous accompagnons.

L'équipe thérapeutique peut également être sollicitée pour les aménagements pédagogiques de l'ensemble des jeunes accueillis en ambulatoire ce qui représente un nombre très important d'établissements (primaire, collège, lycée général et professionnels, MFR etc...) sur le département du Rhône ainsi que quelques établissements de l'Isère et de la Loire.

Lien avec la protection de l'enfance :

Participation de membres de l'équipe thérapeutique à des synthèses multi-partenariales avec les MECS ou l'ASE ou lors de rencontres dans le cadre de prises en charge partagées.

Les partenaires privilégiés repérés sont les psychologues de la sauvegarde 69, de l'ASE métropole et Rhône, des MECS du Port à Condrieu, MECS Claire Printemps, MECS Marie-Dominique à Vernaison, MECS Chalet des Enfants à Grigny, MECS des Monts du Lyonnais à Saint Martin en Haut.

Finalement l'élargissement de l'âge des publics accueillis, des problématiques multiples et d'une surface géographique couverte extrêmement étendue font que le lien partenarial est très conséquent en quantité et en diversité.

Là aussi, nous constatons une raréfaction des lieux d'accueil qui n'est pas sans incidence sur la prise en charge de nos jeunes.

Activités cliniques directes

	Médecin pédopsychiatre	Psychologues Unité Givors 1	Psychologues Unité Givors 2	Psychologues Unité Vénissieux	Orthophoniste	Psychomotricienne
Entretiens admissions	48	8	8	8		
	3	6	14	11	19	22

Suivis individuels hebdomadaires						
Prise en charge groupales		9 jeunes en 2 groupes	0	11	19 jeunes répartis en 5 groupes le 1 ^{er} semestre et 10 jeunes répartis en 2 groupes au 2 ^{eme} semestre.	30 répartis en 6 groupes + 10 jeunes en duo
Rencontres jeunes/psycho/référent éducateur		18	12	4		
Rencontres jeune et sa famille	97	40	10	50	ponctuelles	
Rencontres pluri professionnelles du jeune et sa famille	8	12	12	15	ponctuelles	15
Rencontres ponctuelles de jeunes	42	10	10	38		
Signatures PPA	3	4	5	8	ponctuelles	5
Passation de bilan		0	0	4	9	12
Entretiens téléphoniques avec la famille	15		8	15	ponctuels	5
Entretiens téléphoniques avec des partenaires	80	20	10	25	ponctuels	13
Participation à la journée d'intégration			1		1	2
Visites à domiciles				3		

Activités cliniques indirectes

	Médecin pédopsychiatre	Psychologues Unité Givors 1	Psychologues Unité Givors 2	Psychologues Unité Vénissieux	Orthophoniste	Psychomotricienne
Réunions d'équipes	hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire	Hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire
Réunions Classes Externalisées		hebdomadaire	hebdomadaire	En quinzaine		
Réunions Ambulatoire		hebdomadaire	hebdomadaire	En quinzaine	ponctuellement	
Réunions d'harmonisation clinique	hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire

Réunions de cadres	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle		
Réunion Unité d'Hébergement			Hebdomadaire a partir de sept. 22	Hebdomadaire jusqu'en sept. 22		
Analyse de la pratique	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle
Réunions multi partenariales avec l'extérieur	Bimestrielle	ponctuellement	ponctuellement	Bimestrielle	ponctuelle	
Dossier MDMPH	15					

ACTIVITÉ CLINIQUE DIRECTE POUR LES PSYCHOMOTRICIENNES

L'activité des psychomotriciennes comporte des passations de bilans psychomoteurs et comptes rendus, des prises en charge individuelles et/ou de groupe ; la participation aux réunions d'équipe, de projet et de régulation des situations complexes des jeunes qui la concernent, ainsi qu'à toutes les réunions de coordination clinique ; la préparation des séances, comptes rendus de suivis.

Sont aussi engagés des temps institutionnels réguliers de réflexion sur le projet, de COPIL ou de formation collective, des rencontres avec les familles pour des retours de bilans, élaboration et suivi des prises en charge et ponctuellement participation aux PPA. Nous prenons des contacts et rencontrons les divers partenaires (psychomotriciennes et ergothérapeutes ayant suivis des jeunes précédemment, rencontres psychomotriciens DITEP...). En parallèle nous accueillons et participons à la formation d'étudiants-stagiaires en psychomotricité. Des temps d'activités et de transferts sont réalisés (journées d'intégration, activités sur les semaines de vacances scolaires, transferts de plusieurs jours...)

Bilans réalisés (passation + compte-rendu) : 12 bilans réalisés

Prises en charge hebdomadaires :

- 22 jeunes suivis en individuel dont 3 en coanimation de séance (1 coanimation avec la psychologue et 2 coanimations avec l'orthophoniste)
- 10 jeunes suivis en duos internes ou ambulatoire
- 30 jeunes suivis dans des groupes, en pluridisciplinarité : 1 groupe Terre coanimé avec la psychologue, 1 groupe « filles » coanimé avec une éducatrice ou infirmière, 1 groupe « attention » avec une enseignante, 1 groupe « émotions et situations » avec éducateurs et enseignant pour les jeunes de l'UEE lycée, 1 groupe Théâtre pour les jeunes de l'UEE collège, 2 jeunes suivi en atelier cuisine

A noter des temps de reprise sont nécessaires pour les interdisciplinaires. A noter des temps de trajets DITEP-UEE Feyzin pour une prise en charge individuelle et un groupe

ACTIVITÉ CLINIQUE DIRECTE POUR L'ORTHOPHONISTE

- Bilans orthophoniques et comptes rendus, pour évaluer les besoins de suivis ou des demandes spécifiques (aménagement des examens, orientation...), ou entretiens pour faire le point quand des suivis orthophoniques importants ont eu lieu avant (bilans récents souvent transmis).
- Prises en charge individuelles et/ou de groupe :

Certains suivis individuels se font en binôme avec une psychomotricienne ou une psychologue (2)

Au 1^{er} semestre, en individuel, le travail est plus spécifique selon les besoins.

Dans les groupes, diverses médiations sont utilisées : jeux (au 1^{er} semestre, 2 groupes Cogito portant sur les activités logico-mathématiques), écriture (groupe Écriture de la classe externalisée Lycée et groupe Rap en interne), contes (groupe en interne au 2^{ème} semestre), théâtre (groupe sur quelques semaines au 1^{er} semestre)

- Participation aux réunions d'équipe, de projet et de régulation des situations complexes des jeunes qui la concernent, ainsi qu'à toutes les réunions de coordination clinique.
- Préparation des séances, comptes rendus de suivis

- Documentation et formation
- Temps institutionnels réguliers de réflexion sur le projet, ou de formation collective
- Rencontres avec les jeunes et les familles pour le bilan, l'élaboration et le suivi des prises en charge.
- Contacts et rencontres avec les divers partenaires (précédents ou actuels), en interne ou à l'extérieur
- Accueil et formation d'étudiants-stagiaires en orthophonie (2 par an)
- Participation au Comité de Pilotage de la Démarche Continue d'Amélioration de la Qualité
- Temps d'activités avec des groupes (journées d'intégration, semaine d'activités...)

A noter :

** généralement 3 séances sont nécessaires pour la passation du bilan, en raison des troubles de l'attention et du comportement, la fatigabilité...*

** les prises en charge individuelles sont généralement de 45 minutes mais certaines sont d'une heure en raison des besoins massifs observés et de l'impossibilité de trouver deux créneaux dans la semaine.*

** Il est très complexe d'établir des priorités dans les suivis, vu la multiplicité des demandes, l'orthophoniste intervenant sur toutes les modalités **et** transversale aux 3 Unités.*

** Pour le suivi des jeunes en Ambulatoire, le temps de trajet et d'installation dans les locaux, non négligeable, est à prendre en compte, ainsi que le temps nécessaire pour faire le lien avec les partenaires.*

** Les prises en charge pluridisciplinaires prévoient un temps régulier de reprise entre les intervenants.*

ACTIVITÉ DE L'INFIRMERIE

L'infirmerie est un lieu accueillant pour les adolescents, ouvert et d'intervention quotidienne.

L'essentiel du travail de l'infirmerie est l'accueil des jeunes en souffrance physique ou psychique au cours de la journée. Il s'agit pour l'infirmière d'offrir un espace d'écoute et de bienveillance quels que soient leur souffrance, leur questionnement.

C'est aussi un moment individuel privilégié d'information et de prévention pour les guider dans la prise de conscience de leur part de leur santé psychique et physique.

Les infirmières sont présentes lors des visites médicales d'admission (25) et des visites médicales Atelier, lors du suivi de la santé des jeunes et participent à l'animation de groupes à visée thérapeutique et à visée prophylactique.

Elles se chargent également des déclarations d'accidents bénins des adolescents et des professionnels et des accidents corporels auprès de la MAIF.

Elles accompagnent les adolescents à l'hôpital ou chez d'autres professionnels de santé, préparent et distribuent les traitements sur ordonnance avec un suivi de l'observation thérapeutique et assurent la prévention des effets secondaires. Elles préparent les pharmacies pour l'hébergement et les transferts. Par ailleurs, elles ont en charge le suivi des ordonnances, des dossiers médicaux et font le lien avec les familles, partenaires et médecins.

Les infirmières font les vaccins contre la grippe saisonnière aux personnels qui en font la demande.

Activité clinique indirecte : participation aux réunions d'équipe, réunions d'harmonisation clinique, réunions de régulation des situations complexes, entretiens de préadmission au moment de l'accueil d'un jeune, constitution du dossier médical.

Activité clinique directe : 825 visites à l'infirmerie dans l'année.

Bilan et perspectives :

Malgré l'arrivée de deux nouveaux collègues psychologues en 2022, le pôle thérapeutique n'est pas encore au complet : un 0,5 ETP de pédopsychiatre ou psychiatre, un 0,5 ETP d'Infirmier(e) DE et un 0,25 ETP de psychomotricien(ne) restent à pourvoir.

A défaut de recrutement, il sera nécessaire d'avoir une réflexion sur la façon dont le travail peut se poursuivre au mieux avec ces déficits.

Notamment en ce qui concerne le poste de pédopsychiatre, il sera nécessaire, s'il reste limité à 0,5 ETP, de se questionner sur la pertinence du rattachement du médecin à une unité fonctionnelle spécifique.

Concernant les restructurations du secteur sanitaire qui sont en cours, elles vont nécessiter des liens partenariaux spécifiques afin de nous construire une représentation de ces changements et permettre le meilleur repérage des collaborations possibles dans l'intérêt de nos jeunes.

ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL

Après le départ de Madame CHAMBAZ en aout 2022 c'est Madame BILLIER qui a pris la suite de son poste. Les deux assistantes sociales se partagent donc la référence des situations sociales des jeunes entre les trois unités : Madame FAYOLLE est référente des situations sociales des jeunes de l'Unité Givors 2 et d'une moitié de l'unité Givors 1. Madame BILLIER est référente de l'unité Vénissieux et de l'autre moitié de l'unité Givors 1. Cela représente une soixantaine de situations pour chacune.

Les assistantes de service social du DITEP accompagnent les familles dans les démarches relatives à la prise en charge de leur enfant par l'établissement, en participant notamment aux admissions et aux orientations. En effet, elles conseillent et orientent les familles vers les partenaires qui pourront répondre à leurs besoins et faciliter la réalisation du projet de leur enfant. Dans le respect des principes déontologiques de leur profession, elles peuvent également intervenir en soutien au réseau partenarial déjà en place et transmettre les problématiques environnementales relatives aux jeunes accompagnés, à l'équipe pluridisciplinaire interne au DITEP.

En outre, elles accompagnent et orientent les familles dans leurs questionnements liés à la MDPH et à l'orientation de leur enfant.

Au quotidien les assistantes de service social participent à des réunions de synthèses et aux temps d'élaboration collectif des projets individualisés des jeunes. Elles sont présentes lors des réunions d'équipe de leurs unités respectives ainsi qu'aux préparations des projets personnalisés des jeunes mais également, aux temps de réunion du Pôle thérapeutique, à ceux du Pôle social ainsi qu'aux réunions de la modalité ambulatoire.

Ces temps, qui représentent à eux seuls 8h hebdomadaires, sont nécessaires pour une bonne coordination et transmission des informations.

D'autres temps plus ponctuels peuvent également rythmer le travail du service social comme : des réunions secrétariat, des signatures de contrat de séjour, les remises des bulletins trimestriels avec les familles, ainsi que les temps d'analyse de la pratique qui sont mensualisés.

Par ailleurs, les ASS participent à de nombreux temps informels auprès des équipes éducatives, des jeunes et de leurs familles.

En outre le traitement des mails, les appels téléphoniques et les rapports écrits (note sociale, rédaction d'informations préoccupantes, courriers administratifs, compte rendu d'entretien...) représentent également une grande partie du temps de travail. En ce sens, toutes les données sociales récoltées permettent d'actualiser le dossier de l'utilisateur et assure une traçabilité écrite des accompagnements.

Les assistantes de service social assurent également une veille juridique et sociale.

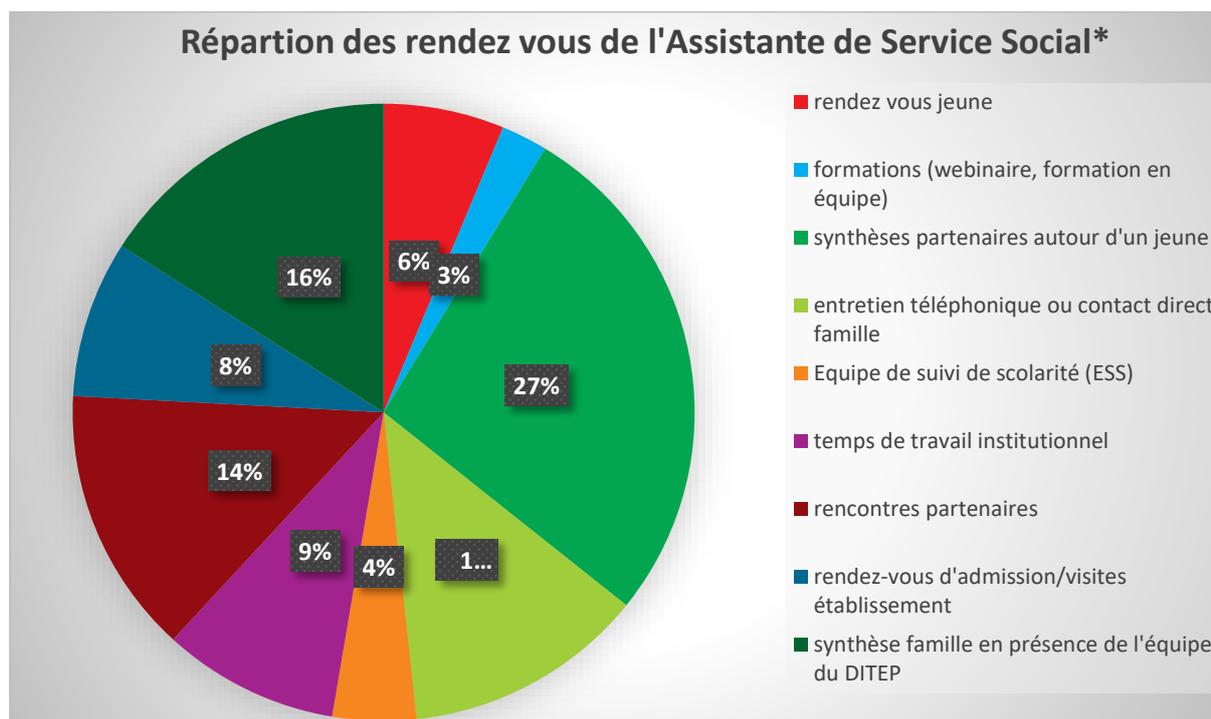
Pour se faire, elles peuvent participer aux Portes Ouvertes de différentes structures ou organiser également des rencontres avec des partenaires susceptibles d'être intéressants dans la prise en charge des jeunes du DITEP.

Dans ce cadre, deux visites d'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) ont été organisées en 2022 avec certains jeunes et des éducateurs.

En parallèle, les assistantes de service social se documentent régulièrement et participent à différentes formations ou colloques.

Enfin, les assistantes de service social prennent part à la vie institutionnelle. En effet, l'année 2022 fut l'année de la réécriture du projet d'établissement et dans ce cadre, l'une des assistantes de service social a participé à plusieurs groupes de travail. Également, elles ont pu participer à la formation interne proposée à l'institution

sur « la contention des débordements en DITEP » et sont présentes à chaque matinée institutionnelle organisée par l'établissement.



* il s'agit des rendez-vous matérialisés sur l'agenda des deux assistantes de services social, seul moyen actuel de comptabiliser ces temps de travail.

Ne sont pas comptabilisés dans ce schéma les temps de réunions hebdomadaires.

Les activités ou partenariats internes au DITEP :

Durant cette année 2022, le service social a pu participer à l'élaboration et la mise en place de plusieurs projets d'action collective au sein du DITEP et à destination des jeunes, des familles et des partenaires. Ces actions sont :

1. Déjà effectifs :

- Une rencontre en décembre entre l'unité Givors 1 et le CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale). Ces rencontres permettent de penser à regards croisés la thématique de la vie affective et sexuelle des adolescents. Les deux autres unités rencontreront le CPEF en janvier et février 2023.
- Un temps d'accueil et d'échange appelé « Café des anciens » pour les jeunes accompagnés par le service de suite du DITEP. Deux autres « Café des anciens » seront programmés pour 2023.
- Le « Groupe majorité » qui réunit tous les jeunes accompagnés par le DITEP ayant 18 ans, ou approchant de leur majorité. Une première session a pu être organisée en octobre 2022, les autres s'effectueront en 2023.
- Une action avec le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) envers les jeunes de chaque unité avec l'intervention sur trois matinées par un chargé de prévention et une assistante de Service Social sur le thème des addictions aux écrans et des conduites à risques liées aux réseaux sociaux.

2. En cours de préparation :

- La remise en place d'un groupe d'entraide et d'écoute pour les familles appelé « Le Café des Familles » avec la collaboration du Pôle Thérapeutique. Pour le moment, il a été convenu qu'il aura lieu à chaque temps de période d'activité.

- Réflexion autour de la remise en place d'une action du CSAPA envers les jeunes ou les professionnels du DITEP. Il s'agira d'une intervention à construire avec l'équipe du DITEP au vu du dernier bilan réalisé en mai 2022.

Ces temps collectifs donnent lieu à de nombreux temps de préparations : supports visuels et écrits, comptes rendus, temps de coordination avec les professionnels des différents groupes.

Les activités ou partenariats externes au DITEP :

Dans l'exercice de ses fonctions, le service social trouve ressources au travers différents contacts extérieurs. Aussi, il poursuit sa participation au « Groupe Ado » réunissant tous les acteurs de la prise en charge des « ados – jeunes adultes » sur le territoire de Givors et Grigny (Mission Locale, PRE, Éducation Nationale, CMP/CATTP/CMPP, PAEJ, CPEF, Éducateurs de prévention...) dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale. Cette année les deux assistantes de service social ont pu participer à la biennale territoriale du CLSM et présenter les travaux menés par le « Groupe Ado » sur les deux dernières années.

Les deux assistantes de service social ont également renouvelé leur participation au Collectif ASS Handicap Rhône ainsi qu'au Collectif ASS DITEP. Ce dernier donne lieu à environ quatre temps de réunion par an.

Par ailleurs, les assistantes de services sociales peuvent également représenter l'institution dans plusieurs instances extérieures comme par exemple, la présentation généralisée du DITEP au sein d'un collège à Vénissieux ou encore la présentation de la modalité Ambulatoire assurée dans un lycée professionnel partenaire.

ACTIVITÉ DU SERVICE DE SUITE

Cette année 2022 le service de suite compte **78 jeunes** en accompagnement.

32 jeunes sont sortis au cours de l'année 2022.

Cette année 12 jeunes sur les 32 ont quitté l'établissement suite à une non adhésion au projet proposé, en accord avec les familles et les équipes. Ceci a eu pour effet immédiat une non-sollicitation du service de suite. La possibilité leur reste offerte durant 3 ans.

Pour les jeunes qui sont sortis les années précédentes, le suivi continue, avec des réussites, plusieurs sont en mesure d'obtenir leur CAP à la fin de l'année, d'autres ont entamé des formations, se sont inscrits à la mission locale, ont eu un emploi soit en milieu ordinaire soit en ESAT. Quelques autres jeunes restent plus en difficultés et sont en rupture plus ou moins marquée dans leurs liens avec le service de suite de l'ITEP.

Au 31 décembre 2022 le suivi des 78 jeunes accompagnés par le service de suite se décompose comme suit :

- 11 jeunes bénéficient d'un suivi très régulier avec des contacts permanents.
- 15 jeunes ont des contacts moins réguliers.
- 15 jeunes ont des contacts éloignés.
- 37 jeunes sont en rupture de contacts.

En 2022, le service de suite a continué d'accompagner et soutenir, en lien avec les équipes du DITEP certains jeunes encore inscrits. La possibilité d'avoir des conventions de stage en milieu protégé sans limite de temps est un outil utilisé régulièrement.

Certaines situations mobilisent le service de suite de manière intensive sur une période dans la mise en œuvre d'un projet. Lorsque ce projet abouti le service reste plus ou moins actif en fonction des situations mais toujours en veille

Un temps de recherche de partenaires, de structures à chaque fois différentes en fonction des situations est par moment chronophage. Un travail de partenariat avec différents partenaires se met alors en place. (Chefs d'entreprises, Mission locale, ESAT, Établissements d'insertions...).

Cette année 2022 a été mis en place un « café des anciens » une fois par trimestre, un jeudi de 17h à 19h au sein du DITEP. Lors de la première rencontre six jeunes sont venus.

Lors de cette première fois, autour de différents médias (baby-foot, billard, coin « apéro »...) et accompagnés de l'éducateur du service de suite, des assistantes de service social et d'une psychologue, le temps a été riche

et chaleureux. Les jeunes ont échangé entre eux et avec nous, de leur actualité, de leurs projets, de la vie en générale et des souvenirs partagés (souvent des bons moments) lors de leur passage au sein du DITEP. La prochaine aura lieu début mars 2023. Un des objectifs de ce temps est aussi de tenter de reprendre contact avec ceux pour qui le lien est distendu voire rompu.

Ce nouveau temps est né des rencontres « Pole social » qui se poursuivent une fois par semaine en présence des deux assistantes de service sociale, d'une psychologue et d'un adjoint de direction du DITEP.

Différents points peuvent être abordés lors de ce temps : échanger sur une situation du service de suite qui nécessiterait une réflexion, faire le point sur le besoin de lien avec les différents partenaires et sur l'élaboration d'une « banque de données partenariales ».

Un groupe « Majorité » a été également mis en place avec la participation du service de suite. L'objectif est d'aborder avec les jeunes majeurs différentes notions inhérentes à leur majorité et de faire connaître le service de suite et ses missions. À la suite de la première séance qui avait pour thème « qu'est-ce que la majorité pour vous ? » différents points sont ressortis. La deuxième séance était concentrée sur le permis de conduire. D'autres thèmes suivront, la gestion d'un budget, les démarches administratives, les rapports sociaux et notamment le rapport homme-femme...

En plus de ces accompagnements, l'éducateur du Service de suite participe quelques fois à certaines instances et en fonction des thèmes abordés (en lien avec les Assistantes de service social) :

- Le groupe "Ados" mis en place dans le cadre du CLSM de Givors (Conseil Local de Santé Mentale de Givors).
- Le bilan annuel de la Chambre des Métiers sur la Campagne Apprentissage, sont présents les référents de la CCI et de la Chambre d'Agriculture ainsi que des établissements de formation qui pratiquent des adaptations pédagogiques, des prestataires AGEFIPH qui prennent en charge nos jeunes pour des adaptations. Ce dernier point est en cours d'évolution. En effet l'établissement évoluant d'ITEP en Dispositif ITEP, cet accompagnement auprès de la chambre des métiers est de plus en plus réalisé par les éducateurs référents. Un travail est en cours de réflexion quant aux différentes articulations à trouver entre le service de suite, le travail mené en ambulatoire et les jeunes proches de la fin de leurs prises en charges en interne. L'évolution concerne aussi l'articulation à développer avec les assistantes sociales de l'ITEP. Également la constitution d'une équipe avec une psychologue et un adjoint de direction attribué au service suite.
- Le collectif de Service de Suite qui regroupe des établissements médico-sociaux (ITEP, IME, IMPRO, ESAT, SAVS, SESSAD, service logement en appartement, ...) qui partagent les mêmes besoins dans l'accompagnement des jeunes qu'ils accueillent. Ces temps permettent de maintenir des liens et de s'informer mutuellement sur des nouveautés, des changements, des textes de lois concernant nos pratiques, un établissement ou service potentiellement partenaire est invité à chaque réunion. Cette année ont été reçus : le SIP (Service d'Insertion Professionnelle) d'Élise Rivet, un délégué aux Tutelles, le foyer la Providence de l'ALGED et son service d'Accueil Temporaire, la Chambre des Métiers et la CCI.

Tableau 20

	Nbre jours ouverture	Capacité autorisée internat en places	Taux d'occupation internat	Taux file active	Nbre de journées internat (nbre de jours ouverture x nbre de personnes x taux d'occupation)	Capacité autorisée semi-internat (nbre de jours x nbre de personnes x taux d'occupation)	Taux d'occupation semi-internat (nbre de jours x nbre de personnes x taux d'occupation)	Taux file active	Nbre de journées semi-internat (nbre de jours x nbre de personnes x taux d'occupation)	Capacité autorisée ambulatoire en places	Taux file active	Nbre de personnes accompagnées	Nbre d'actes
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	208	8	90 %	8.8	1498	86	90 %	94,6	16099	17 à compter du 1er septembre 2020	23.8		1 414
Activité réalisée	208		71.57 %	12.08 en moyenne	1191		63.58 %	71.84 en moyenne	11372		50.34 en moyenne		4796

Les projets de l'année

L'année 2023 devra être celle de la confirmation du fonctionnement en dispositif intégré et de son inscription dans le temps. En effet la validation du projet d'établissement par l'association puis par l'Agence Régionale de Santé marquera le point de départ d'une nouvelle ère. Le déploiement des fiches actions du Secteur DITEP de l'ADPEP 69/ML mais également de celles du dispositif fixera notre feuille de route à 5 ans durant lesquelles le DITEP de Givors s'emploiera à :

- Actualiser l'ensemble des outils de la loi 2002-2 du 02 Janvier 2002, tant sur le fond que sur la forme, dans une logique de fonctionnement en DITEP.
- Proposer des modalités d'accompagnement pour les enfants de moins de 12 ans notifiés DITEP sur le territoire de Givors. *Cette action ne pourra se penser qu'en synergie avec les autres établissements du territoire de Givors.*
- Rendre la modalité Ambulatoire efficiente en proposant des interventions pluridisciplinaires de type SESSAD.
- Faire des Ateliers préprofessionnels du DITEP un outil transversal repéré et incontournable sur les territoires couverts par La Cristallerie. *Cette action se construira en lien avec le DITEP de Gerland.*

Par ailleurs nous souhaitons, au cours de l'année 2023, avancer, et, espérons-le, finaliser le redéploiement d'une partie de notre activité dans le secteur Sud-Métropole. Après avoir exploré, depuis 2019, plusieurs pistes qui se sont avérées infructueuses, nous sommes au travail pour éventuellement investir des locaux sur la commune de Bron. Si cette dernière piste devait aboutir, nous aurions à engager à nouveau un travail institutionnel laissé en suspens et nous ayant amenés à nous organiser à partir du site de Givors pour l'accompagnement des jeunes et des familles du Sud-Métropole.

Enfin nous poursuivrons cette année les travaux déjà entamés au cours de l'année 2022 tels que le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et les deux projets de mobilité Internationale (un qui concerne des jeunes et des professionnels du DITEP et l'autre l'EMAS).

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Des professionnels de La Cristallerie participent (le directeur, un adjoint, une psychologue et une assistante de service social) à un groupe de réflexion interinstitutionnel autour de situations complexes. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges relatif à des situations difficiles et de penser ensemble l'accompagnement possible de celles-ci. Sont présents : des professionnels de différents DITEP, le médecin responsable du pavillon pour adolescents Flavigny au Vinatier, l'adjoint au chef de service à la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une directrice de la PJJ et un inspecteur ASH ; 6 rencontres ont eu lieu en 2022.

Au niveau thérapeutique, social, éducatif et pédagogique, les liens partenariaux se font tout au long du parcours du jeune. A son admission comme à son départ pour assurer la continuité des accompagnements mais également durant sa prise en charge pour assurer la coordination et l'articulation des prises en charge.

Ces liens peuvent se manifester par des rencontres, échanges téléphoniques, écrits ou des temps de synthèse pluridisciplinaire.

Liens avec l'éducation nationale : échanges réguliers avec les différents établissements scolaires accueillant des jeunes accompagnés par la Cristallerie, participations des membres de l'équipe pluridisciplinaire aux ESS. Lien avec les psychologues scolaires ayant réalisés des bilans pour les jeunes que nous accompagnons ou des suivis.

L'équipe pluridisciplinaire peut également être sollicitée pour les aménagements pédagogiques de l'ensemble des jeunes accueillis en ambulatoire ce qui représente un nombre très important d'établissements : primaire, collège, lycée général et professionnels, MFR... sur le département du Rhône ainsi que quelques établissements de l'Isère et de la Loire (Cf. Annexe N°1).

Liens avec la protection de l'enfance ; échanges réguliers avec les services de la Protection de l'Enfance et participation des membres de l'équipe pluridisciplinaire à des synthèses multi partenariales avec les MECS ou l'ASE ou lors de rencontres dans le cadre de prises en charge partagées.

Les partenaires privilégiés repérés sont les travailleurs sociaux et psychologues de la sauvegarde 69, de l'ASE métropole et Rhône, des MECS, des Services de prévention, la PJJ (cf. Annexe 2).

Liens avec les MDPH : du Rhône, Loire, Isère, Ardèche, Drôme

Liens avec la Justice : TGI de Lyon (Greffes, éducateurs), Commissariats de Givors, Vénissieux, Saint Etienne, Gendarmeries d'Ampuis, et de Saint Genis Laval, PJJ.

Liens avec la culture : SUBS (Les Subsistances Laboratoire International de Création Artistique), Théâtre de la Renaissance, TNP, Bibliothèques, Médiathèques

Liens avec les associations : Secours Populaire Givors, Croix Rouge, Emmaüs Villeurbanne, l'ALPIL (Action pour l'Insertion Par le Logement), AILLOJ (aide au logement des jeunes), GRIM (Protection des majeurs accompagnement à la vie Sociale), ALYNEA (Association Lyonnaise d'Écoute et d'Accompagnement), Le MAS (Mouvement d'Action Sociale, LAHSo (L'Association de l'Hôtel Social), CSAPA (Association addictions), CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale), CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles)

Liens avec les dispositifs emploi/insertion : les clés de l'atelier, les missions locales (sud, est et Lyon), pôle emploi, CAP emploi, Messidor...

Liens avec les mairies et notamment celle de Givors. D'ailleurs, depuis 2022, le Directeur du DITEP est membre du conseil d'administration du CCAS de la ville de Givors.

Au final l'élargissement de l'âge des publics accueillis, des problématiques multiples et d'une surface géographique couverte extrêmement étendue font que le lien partenarial est très conséquent en quantité et en diversité.

Travailler avec les familles

Le travail avec les familles est un des points constants de réflexion au sein de La Cristallerie. Depuis plusieurs années, il fait ainsi l'objet de formations collectives régulières pour aider les professionnels à mieux comprendre certains fonctionnements familiaux et à mieux accompagner les familles, chacune dans ses singularités.

Ce travail se décline tout d'abord au travers d'échanges téléphoniques réguliers entre les professionnels, notamment les éducateurs référents, et les parents mais aussi sous formes de rencontres informelles.

Il se décline aussi par des rendez-vous plus formalisés qui rythment l'année : au moins un pour finaliser l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement et le signer ensemble et enfin trois pour la remise des bilans trimestriels.

Nous essayons, autant que possible, d'être attentifs à la place de chaque parent dès l'admission. Celle-ci avait été repensée ces dernières années afin qu'après un premier entretien d'accueil avec le directeur, un médecin pédopsychiatre et un des trois adjoints de direction, une réponse positive puisse être donnée dans les jours suivants aux parents. Une fois leur accord retourné à l'établissement et le dossier administratif dûment complété, les rendez-vous ensuite proposés pour préparer l'accueil effectif du jeune s'inscrivent donc déjà dans un processus de travail avec le jeune et sa famille.

Les parents sont aussi sollicités pour participer au Conseil de la Vie Social (3 à 4 réunions par an) avec une participation qui reste néanmoins limitée (1 à 3 familles présentes en moyenne).

Enfin, lors de la journée de rentrée, les familles sont invitées à partager un buffet le midi avec leurs enfants et les professionnels ce qui permet des temps d'échanges plus informels très précieux dans le lien qui peut s'établir avec certains parents.

Les partenariats et les conventions

En 2022, le DITEP La Cristallerie a conventionné avec les établissements scolaires dans le cadre des Unités d'Enseignement Externalisées mais aussi avec l'ensemble des établissements scolaires accueillant un ou plusieurs jeunes accompagnés par le DITEP.

Des conventions ont aussi été formalisées avec le DITEP de Villeurbanne, Le DITEP de Gerland (Maria Dubost) et celui de Clair'Joie pour permettre à des jeunes accompagnés par ces DITEP de bénéficier de temps sur un atelier sur La Cristallerie (2 jours par semaine).

L'ORGANISATION DU SERVICE

Le projet de dispositif

Le DITEP La Cristallerie, s'est engagé en 2021 dans un travail de réécriture et d'actualisation de son projet d'établissement dans un contexte de fonctionnement en dispositif.

Ce travail, mené de manière coordonnée, concomitante et complémentaire au sein des 3 DITEP des PEP69/ML a favorisé une dynamique de secteur et la construction d'un dispositif d'accompagnement à l'échelle de l'ADPEP69/ML.

Pour ce faire, le secteur DITEP a été accompagné par champ social, un organisme engagé depuis des années dans la dynamique de fonctionnement en dispositif.

Ce projet s'est inscrit dans une démarche participative de l'ensemble des salariés des jeunes, des familles et des partenaires institutionnels.

Ce document, une fois validé par les instances dirigeantes de notre association sera transmis (au printemps 2023) à notre autorité de contrôle et de tarification.

Il devra par la suite se décliner au travers de fiches-action dont nous avons parlé par ailleurs.

Les outils de la loi 2002-2

L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

La réforme de la loi du 30 juin 1975 doit conduire les établissements sociaux et médico-sociaux à élaborer, mettre en place et contrôler une organisation qui respecte :

- Le droit des usagers
- Des principes éthiques et déontologiques
- Des pratiques d'action et des garanties de bon fonctionnement
- Une planification sociale et médico-sociale
- Des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens
- Des règles budgétaires et de financement

LES OUTILS DE LA LOI N°2002-2 (REFORME DE LA LOI DE 1975)



En détails, les 7 outils de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale se présentent comme suit :

1. Le livret d'accueil

Il donne des repères à la personne accueillie.

Il garantit l'exercice effectif des droits.

Il est un outil de prévention de la maltraitance incluant :

- Une charte des droits et des libertés de la personne accueillie
- Un règlement de fonctionnement de l'établissement
- La liste des personnes qualifiées

Il est remis dès l'admission conformément à l'article 3114-4 du CASF (et à la circulaire du 24/03/04).

2. La charte des droits et libertés de la personne accueillie

Elle pose :

- Le principe de non-discrimination
- Le droit à un accompagnement adapté
- Le droit à l'information
- Le principe du consentement éclairé et du libre choix
- Le droit à la renonciation
- Le droit au respect des liens familiaux
- Le droit à la protection
- Le droit à l'autonomie
- Le principe de prévention

- Le droit à l'exercice des Droits Civiques
- Le droit à la pratique religieuse
- Le respect de la dignité

3. Le contrat de séjour ou le DIPEC conclu entre le jeune – ses parents et l'établissement

Il détermine les objectifs, la nature de l'accompagnement et les détails de prestations proposées.
Il est complété dans les 6 mois d'un projet personnalisé d'accompagnement précisant les objectifs et prestations adaptées à la personne.

4. La personne qualifiée

Elle intervient en cas de conflit entre l'utilisateur, son entourage, l'établissement.
Le préfet et le Président du Conseil Général fixent la liste des personnes qualifiées (indiquée dans le livret d'accueil).

5. Le Conseil de la Vie Sociale

Il est composé majoritairement des jeunes ou de leurs représentants.
Il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement notamment :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- Les activités
- Les projets et travaux
- La nature des services rendus
- L'affectation des locaux collectifs
- L'entretien des locaux
- La fermeture totale ou partielle sauf cas d'urgence
- Les relations de coopération et d'animation développées en partenariat
- Le règlement de fonctionnement

6. Le règlement de fonctionnement

Il est établi pour 5 années, après avis du Conseil de la Vie Sociale.
Il fixe les objectifs.
Il définit les modalités de fonctionnement.
Il qualifie les prestations.
Il décrit les modalités d'évaluation.

7. Le projet d'établissement ou de service

Il définit les droits et obligations des personnes accueillies.
Il explicite les axes principaux de l'organisation institutionnelle.
Il est établi après consultation du Conseil de Vie Sociale.

A ce jour, comme évoqué précédemment, le DITEP La Cristallerie doit effectuer un gros travail de mise à jour des outils de la Loi 2002-2. Cela concerne plus particulièrement le livret d'accueil (que nous devons rendre plus lisible et plus accessible aux jeunes et aux familles), le Projet Personnalisé d'Accompagnement (qui dans sa forme actuelle ne facilite pas le passage d'un DITEP à l'autre au sein même de notre association. Il n'empêche que le contrat de séjour de chaque personne accompagnée fait l'objet d'une signature par l'autorité parentale. Par ailleurs le conseil de la vie sociale est actif au sein de l'établissement

L'organisation interne

Depuis notre passage en Dispositif Intégré, notre organisation s'efforce de répondre au plus près des besoins d'accompagnement de chaque jeune et éviter les ruptures de parcours, La Cristallerie s'est réorganisée, dès la rentrée de septembre 2019, en trois unités : l'unité Givors 1, l'unité Givors 2 et l'unité de Vénissieux. Chacune d'entre elles est sous la responsabilité d'un cadre intermédiaire (Adjoint de Direction).

Chacune de ces 3 unités :

- Accompagne environ 35 à 40 jeunes de 12 à 20 ans dans une logique de territoire.
- Est composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels (thérapeutes, éducateurs, professeurs des écoles).
- Bénéficie, en son sein, de toutes les modalités d'accompagnement : accueil en journée dans les murs de l'établissement, accueil sur une des deux Unités d'Enseignement Externalisées (UEE), suivi ambulatoire, ateliers préprofessionnels, emplois du temps partagés et/ou aménagés selon les besoins, stages en entreprise... Un jeune peut, par exemple, être deux jours au collège, un jour en classe externalisée, un jour en atelier et bénéficier d'une nuit à l'hébergement séquentiel ; sachant que cet emploi du temps changera si l'évolution de sa situation le nécessite.
- Continue à bénéficier de possibilités d'accueil pour les jeunes sur l'Unité d'Hébergement Séquentiel (1 à 4 nuits par semaine selon les besoins).
- Bénéficie des ateliers préprofessionnels qui resteront tous basés sur Givors afin de garder la spécificité de La Cristallerie et la diversité des propositions d'ateliers. Les jeunes accueillis à terme sur le site « Sud Métropole » se rendront sur le site de Givors les jours où ils seront en ateliers (en moyenne 2 jours par semaine). Pour ces adolescents, âgés de 14 ans au moins, ces trajets seront un appui pour développer l'autonomie indispensable notamment lors de stages.
- Bénéficie de temps d'éducateurs dédiés à la référence de projets/parcours et à de nouvelles formes d'accompagnement pour les jeunes en situation de décrochage (suivi hors les murs, visites à domicile, liens avec les infrastructures du quartier ou de droit commun...).

Des réunions par unités ou institutionnelles permettent des espaces d'élaboration et de coordination (cf. Annexe 3 : cartographie des réunions)

La démarche qualité

Durant l'année 2022, la démarche d'amélioration continue de la qualité a été abordée au travers des travaux de réécriture du projet de dispositif :

En effet de nombreuses réunions pluridisciplinaires ont émaillé l'année. Elles ont été l'occasion de faire un diagnostic précis de la qualité de notre action. Le projet d'établissement finalisé devra tenter de répondre de manière efficiente aux carences repérées et mises en exergue (au travers des questionnaires jeunes/familles, partenaires, salariés...).

Ces temps d'échanges ont eu lieu tant au niveau du secteur DITEP de l'association qu'au niveau de l'établissement. In fine, ce travail d'une importance considérable nous permet d'envisager les 5 années à venir par le prisme de 4 fiches actions majeures au niveau du dispositif étant elles-mêmes une déclinaison des fiches actions du secteur DITEP :

- Mise à niveau des outils de la Loi du 2 janvier 2002.
- Permettre aux Ateliers préprofessionnels de devenir un outil transversal incontournable du territoire
- Rendre efficiente la modalité Ambulatoire.
- Proposer des modes d'accompagnement pour les enfants scolarisés en primaire sur le territoire de Givors.

Les évènements indésirables

Au cours de l'année 2022, nous avons transmis 4 déclarations d'évènements indésirables graves à l'ARS :

- Le 10 mars 2022 : Fait de violences d'un jeune à l'encontre d'un personnel éducatif
- Le 23 juin 2022 : Fait de violence d'un jeune à l'encontre du directeur de l'établissement
- Le 19 septembre 2022 : Fait de violences d'un jeune à l'encontre d'un personnel éducatif
- Le 06 décembre 2022 : Relation sexuelle entre deux jeunes accueillis sur l'unité d'hébergement séquentiel

Deux d'entre elles ont fait l'objet d'une plainte au commissariat de Givors (violence sur personne chargée d'une mission de service public).

A chaque fois ces déclarations ont été l'occasion d'un échange avec l'ARS avec pour finalité un traitement le plus objectif possible en appui sur les précieuses préconisations. A chaque fois le(s) jeune(s) concerné(s) ont été réintégré(s) dans l'établissement et l'accompagnement s'est poursuivi.

Enfin, au cours de l'été 2022, notre association a été sollicitée par l'ARS à la suite d'interpellations par courrier quant à la gestion de certaines situations de jeunes mis à pied et par extension de la posture de certains membres de l'équipe de direction.

Cela a été l'occasion de faire état de l'ensemble des situations de jeunes mis à pied sur une période allant de janvier à juin 2022 et de rendre compte qu'aucun d'entre eux n'avait été « mis au ban » de manière arbitraire ou pour des durées inappropriées.

Suivi des fiches actions CPOM Établissements

Fiche action n°1.2 : dynamiser le parcours de scolarisation et d'études supérieures

- Action 1.2.3 : Développer les modalités externalisées de scolarisation, soutenir la scolarisation en interne dans les UE du DITEP (2020-2022) : cf. parties précédentes sur l'unité d'enseignement et le fonctionnement des unités

Fiche action n°1.3 : développer le fonctionnement en dispositif

- Mise en place et organisation du DITEP depuis septembre 2019
- Transformation effective des places de l'UAR en 17 places ambulatoires effective depuis le 1^{er} septembre 2020
- Dynamiser les places d'internat séquentiel : en 2022, nous constatons une légère augmentation de l'activité de l'unité d'hébergement. La stabilisation de l'équipe devrait pouvoir confirmer cette tendance.
- Diversifier le partenariat : cf. partie précédente sur le partenariat. A noter qu'un travail s'est engagé avec les autres DITEP de proximité sur la répartition du territoire (en particulier en ce qui concerne l'offre pour les enfants de moins de 12 ans sur la commune de Givors). Les ateliers préprofessionnels sont par ailleurs ouverts à l'accueil de jeunes d'autres DITEP.

Fiche action n°1.4 : développer le parcours préprofessionnel et travailler le passage vers l'âge adulte

- Les ateliers préprofessionnels constituent tout un support, un média permettant une découverte et une sensibilisation au milieu professionnel. Ils contribuent à proposer une progressivité adaptée à chaque jeune.
- L'unité d'enseignement externalisée au sein du lycée professionnel CASANOVA contribue également à favoriser l'inscription dans une formation qualifiante, type CAP, pour certains adolescents.

Actions transversales à chaque ESMS :

- Déployer le CVS et les groupes d'expression : La Cristallerie s'inscrit dans une volonté de soutenir le développement et la dynamique du CVS avec des élections des représentants des jeunes dans un bureau de vote avec des urnes, un isoiloir, le dépouillement des bulletins (ce caractère plus solennel de l'élection est un support intéressant autour de la citoyenneté), incitation des parents à participer à cet espace d'échange, temps de parole des réunions majoritairement dédié aux jeunes, comptes rendus diffusés à toutes les familles... 3 réunions du CVS en 2022.
- Élaboration des plans bleus : plan actualisé en 2020
- Inscription dans la dynamique territoriale : cf. partie précédente sur le partenariat

Maintenance/ Travaux / Aménagements

Tout au long de cette année 2022, nous nous sommes attachés à améliorer les conditions d'accueils des jeunes et les conditions de travail des salariés en organisant les travaux et la maintenance des bâtiments.

- Réfection des toilettes du bâtiment des psychomotriciennes et du dojo à la suite d'un dégât des eaux en dalle (Reprise plomberie et peinture).
- Unité Givors 2 : Modification de l'agencement d'une salle de classe et de la salle éducative (cloisons, électricité, plomberie) pour gagner de l'espace sur la partie éducative.
- Vestiaire et bureaux des Agents de Service Intérieur : Rafraichissements (peinture, agencement, achat d'un réfrigérateur et installation d'un ordinateur)
- Atelier Bâtiment : Travaux de VRD (Voirie et Réseau Divers), création d'un réseau d'évacuation des eaux usées car l'ancien réseau est obstrué à la suite de l'incendie. Réfection de la toiture liée aux dégâts dus à la grêle (changements et fixation d'une couverture en tuiles à emboîtement).
- Création de points lumineux, interrupteurs et prises dans le nouvel atelier Multiservices.
- Atelier Métallerie : pose d'un extracteur d'air avec tube de rejet.
- Gymnase : réfection de la toiture (dépose et remise en place du premier rang, pose d'une fonçure pour support larmier). Changement des détecteurs pour l'éclairage.
- Villa (pôle thérapeutique et EMAS) : pose d'une fontaine à eau réfrigérée, changement des portes du premier étage, création de lignes Ethernet.
- Cour extérieure : Changement des points lumineux pour des projecteurs avec détecteurs de présence intégrés. Achat d'une table de ping-pong et de cages de handball (pose prévue en 2023). Montage et pose d'une table extérieure pour le personnel. Pose d'un claustra.
- Pose d'une prise avec disjoncteur spécifique pour recharge de voiture électrique dans le garage du restaurant pédagogique.
- Self : Remplacement du chauffe-eau 500 litres
- Restaurant pédagogique : achat et changement de l'armoire réfrigérée 1400 litres et renouvellement de l'ensemble du mobilier.
- Atelier espaces verts : achat d'une armoire de sécurité pour rangement des produits inflammables coupe-feu 1h.

Toutes les actions nécessaires ont été engagées afin de lever des observations électriques et incendie des différents rapports d'organismes de contrôle agréés.

Nous avons mené les études/projets/devis/contrats suivants :

- Études et devis pour des barillets à contrôle d'accès électronique.
- Devis pour borne de recharge pour voiture électrique.
- Études pour le calorifugeage des tuyaux de chauffage (travaux en 2023).
- Recensements à jour des équipements des ateliers préprofessionnels.
- Rendez-vous à l'inspection du travail avec le directeur de secteur pour une mise au point sur la réglementation pour l'accès des jeunes aux ateliers.
- Vérification et proposition d'amélioration des normes de sécurité par la société ADPF DITEP et UH (le rapport sera remis courant mars 2023).

- Proposition de contrat de maintenance des équipements de cuisine et de blanchisserie par MARESCOL.

FORMATIONS MISES EN ŒUVRE :

Sécurité des personnes et des biens

Objectif : Organiser et garantir la sécurité physique et sanitaire des usagers et des professionnels.

- Formation à l'utilisation des produits d'entretien d'une durée de 2h par le commercial de COMODIS pour 3 agents de service d'intérieur et du commis de cuisine.
- Formation SSI (système de sécurité incendie) d'une durée de 4h dispensée à 11 professionnels du DITEP par la société ADPF
- Formation SST (sauveteur secouriste du travail) d'une durée de 14h dispensée à 7 professionnels du DITEP par la société ADPF.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2022, l'équipe de La Cristallerie est composée de 68 salariés :

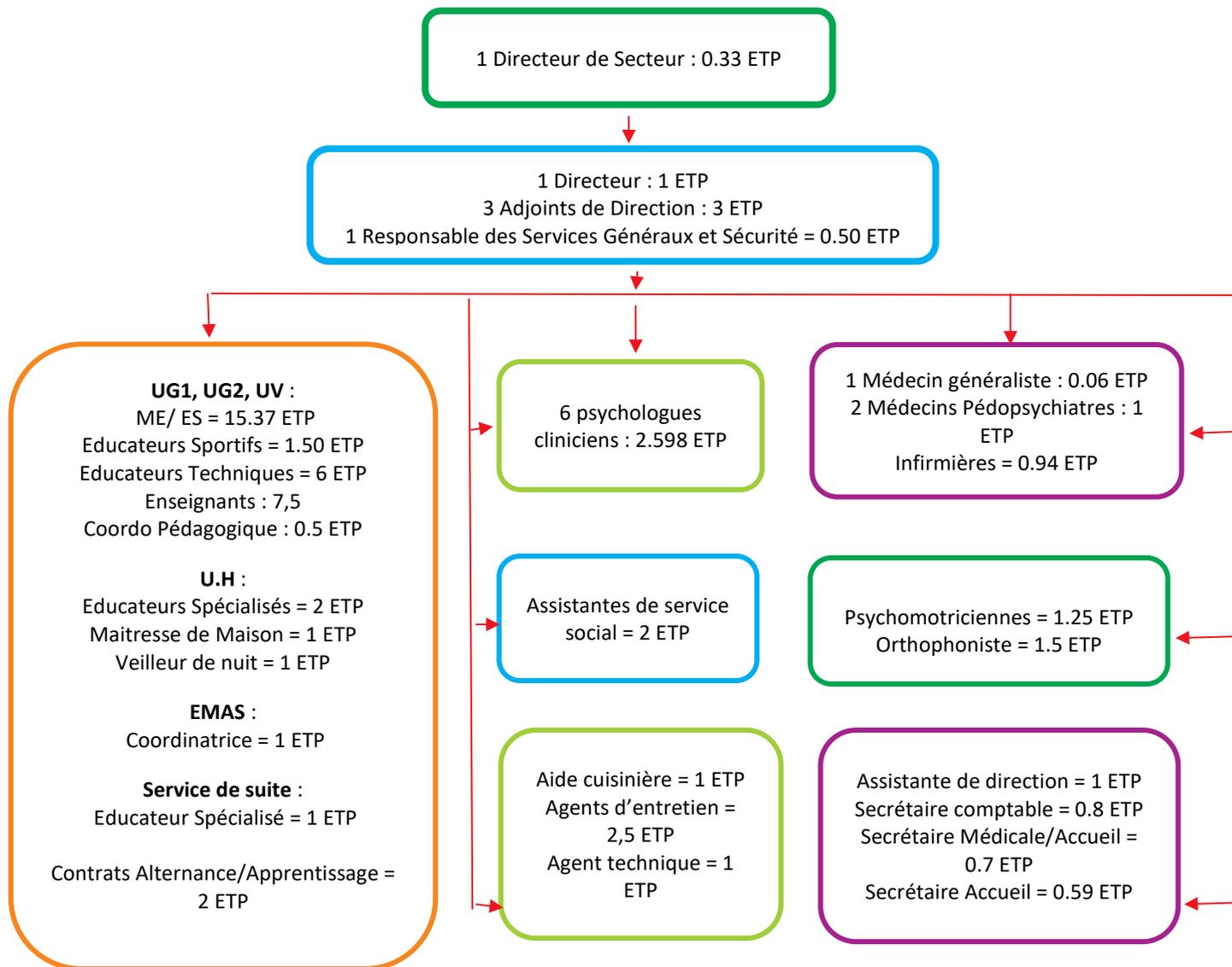
- 5 personnels de direction (1 directeur de secteur à 0,33 ETP, 1 directeur et trois adjoints de direction)
- 5 personnels administratifs (1 responsable de la sécurité et 4 secrétaires)
- 28 personnels sociaux-éducatifs (2 assistantes de service social, 18 éducateurs spécialisés, 1 monitrice éducatrice, 2 éducateurs sportifs, 6 éducateurs techniques dont 3 spécialisés)
- 13 thérapeutes (1 médecin pédopsychiatre, 1 médecin généraliste, 6 psychologues, 2 psychomotriciennes, 1 orthophoniste, 2 infirmières)
- 8 personnels des services généraux (1 maîtresse de maison, 1 surveillant de nuit, 1 agent de maintenance, 4 agents d'entretien, 1 commis de cuisine)
- 8 enseignants

Restent à pourvoir :

- 1 mi-temps de médecin pédopsychiatre
- 1 mi-temps d'orthophonie
- 1 temps partiel de 0.25 de psychomotricienne
- 1 temps plein d'éducateur spécialisé UH

La Cristallerie compte 58.83 Équivalents Temps Plein au 31 décembre 2022 dont 2,25 ETP vacant.

L'organigramme



Arrivées / Départs dans l'année

La Cristallerie a accueilli de nouveaux collègues en 2022 :

- M. BARLET, en qualité de professeur des écoles, temps plein
- Mme BILLIER Salomé en qualité d'assistante de service social, CDI, temps plein
- M. DAHMANI Antoine en qualité de veilleur de nuit, CDI, 1 ETP
- Mme DECOMBE Tiphène en qualité d'éducatrice spécialisée, CDD, temps plein
- Mme DELORME Marion en qualité d'éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- M. FORESTIER Dany en qualité de Responsable Sécurité et Services Généraux
- Mme JACQUET Léa, en qualité d'éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- Mme LEONARD Séverine, en qualité d'éducatrice Technique, CDI, temps plein
- Mme PRETET Léa, en qualité d'élève éducatrice, temps plein
- M. RAMDANI Salah, en qualité d'éducateur spécialisé, temps plein
- Mme SIK Konstantina en qualité de psychologue, CDI, temps-partiel
- Mme SALA Natacha, en qualité de psychologue, CDI, temps-partiel
- M. VOLEBELE Loïc, en qualité de psychologue, CDI, temps-partiel

D'autres collègues sont partis en 2022 :

- M. AMBROISE Jérôme, en qualité d'éducateur technique, CDD, temps plein
- Mme BENZEMMA Sonia, en qualité de psychologue, CDI, temps-partiel
- M. BOUADAM Mohamed, en qualité d'agent de service intérieur, CDD, temps plein
- Mme BOUCHET, en qualité d'infirmière, CDI, temps partiel
- Mme CHAMBAZ Christelle en qualité d'assistante de service social, CDI, temps plein
- M. De PRINS, en qualité d'éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- Mme HESPEL-RENOUX, en qualité de médecin psychiatre, CDI, temps partiel
- Mme KERAGHEL Nadia, en qualité d'Agent de Service Intérieur, temps partiel
- M. LAJARRIGE, en qualité d'éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- Mme MONTHIOUX Anabella, en qualité d'éducatrice technique, CDI, temps plein
- M. NEDJAI Lyes, en qualité d'élève éducateur, CDD, temps plein
- Mme SIK Konstantina, en qualité de psychologue, CDI, temps-partiel
- Mme TOURETTE Christelle, en qualité d'infirmière, CDI, temps partiel
- Mme VALENTE Sophie, en qualité de psychologue, CDI, temps-partiel
- M. VEAUX, en qualité de professeur des écoles, temps plein
- Mme VILLENEUVE Anne, en qualité de psychomotricienne, CDI, temps partiel

Ajustements de postes

En 2022 la composition de l'organigramme n'a pas subi de modification.

Actions de formation

Le plan de développement des compétences 2022 a intégré deux sessions de formation collective pour soutenir les professionnels dans l'actualisation de leurs connaissances et de leurs pratiques en soutenant l'appropriation de références théoriques :

- Une formation intitulée : « **Quels accompagnements pour contenir les débordements ?** ». Cette formation, dispensée par Gaëtan MUNOZ (psychomotricien) s'est déroulée sur 2 jours les 30 juin et 1^{er} juillet 2022 (14 h) ainsi que les 13 et 14 octobre 2022. Elle a concerné à chaque fois un groupe pluridisciplinaire de 9 salariés.

Un espace d'**analyse de la pratique professionnelle** à un rythme mensuel existe pour chaque professionnel du DITEP, engagé dans un travail direct auprès des jeunes et de leur famille, soit pour l'année 2022 :

- 3 groupes internes pour l'ensemble des éducateurs, éducateurs techniques, professeurs des écoles, infirmières, l'orthophoniste, les psychomotriciennes et les assistantes de service social.
- 1 groupe sur l'Unité d'Hébergement pour les éducateurs, le surveillant de nuit, la maîtresse de maison.
- 1 groupe de supervision pour les six psychologues et le médecin pédopsychiatre (au rythme d'une séance par mois)
- 1 groupe pour l'ensemble des adjoints de direction.

Le Directeur de l'établissement a finalisé sa formation **CAFDES** et a été officiellement diplômé en décembre 2022 par l'**EHESP** (École des Hautes Études de Santé Publique).

Une formation de prévention et de lutte contre les incendies a concerné 12 professionnels en 2022. Dispensée par le responsable de la sécurité, cette formation théorique et pratique de 3 heures s'est portée sur les consignes de sécurité et leur mise en œuvre.

Une formation de Sauveteur Secouriste du Travail répartie sur 2 journées et pour une durée de 7h a concerné 7 professionnels en 2022.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR

L'axe majeur de l'année 2022 a été la poursuite de la rédaction du nouveau projet d'établissement qui s'est achevé en début d'année 2023.

Comme décrit précédemment celui-ci s'articulera autour de 4 fiches action majeures pour notre institution :

- Actualisation des outils de la loi 2002-2.
- Faire des ateliers préprofessionnels un outil incontournable du territoire d'intervention du DITEP.
- Proposer un mode d'accompagnement pour les enfants de moins de 12 ans notifiés DITEP et vivant sur la commune de Givors.
- Penser la modalité Ambulatoire et la rendre efficiente tel qu'attendu par un SESSAD

L'année 2023 sera également l'occasion d'échanges de notre association avec l'ARS dans le cadre du prochain Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyen pour la période 2025-2028

Par ailleurs, nous poursuivrons nos recherches de locaux sur le secteur Sud-Est de la Métropole pour répondre au plus près des besoins des jeunes et des familles de ce territoire. A ce sujet, nous explorons une piste qui semble sérieuse sur la commune de Bron.

Enfin La Cristallerie s'est portée volontaire pour expérimenter, au niveau Régional, une méthode de calcul de l'activité initié par l'AIRE (Association des Itep et de leurs réseaux). Celle-ci, déjà testée dans d'autres régions de France, devra pour nous permettre de rendre compte de notre activité dans une logique de fonctionnement en Dispositif.

CONCLUSION

Après une année 2021 marquée par de nombreux changements (notamment le renouvellement de l'équipe de Direction au ¾) et par la crise COVID qui était encore bien présente, 2022 fût l'année de la stabilisation institutionnelle et des projections vers l'avenir.

Nous nous sommes efforcés de mettre toute l'énergie possible pour accompagner les jeunes et les familles au plus près de leurs besoins et attentes.

Cela n'aurait pas été possible sans l'implication des équipes mais également celles des jeunes et des familles. Ce rapport d'activité est une des occasions de mettre en lumière le travail des professionnels et de les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Givors, le 31 mars 2023,

Farid MAHDADI
Directeur

Rédacteurs

ALBAC Amélie, Psychologue

AUGUSTE Céline, Médecin psychiatre

BILLIER Salomé, Assistante de service Social

BUISSON Elodie, Psychologue

FAYOLLE Emilie, Assistante de service Social

FLECHET Claire, Infirmière Diplômée d'État

FONTANEY Serge, Adjoint de direction, responsable de l'UG1 et du pôle technique

FOUILLAT Michaël, Coordonnateur pédagogique

FORESTIER Dany, Responsables Sécurité et des Services Généraux

LANG Didier, éducateur spécialisé

LE BOUCHER Loïc, responsable de l'unité GIVORS 2, de l'Unité d'Enseignement Externalisée «JEE» Lycée

Casanova, responsable Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation «EMAS»

MAHDADI Farid, Directeur de Dispositif

NATALINI Valérie, Adjointe de Direction – responsable de l'hébergement Séquentiel

OUERTANI Claire, Orthophoniste,

PAPILLON Sabine, Psychomotricienne,

SALA Natacha, Psychologue,

SCOZZESI Cléo, Psychologue,

TROGNON Laurence, Psychologue,

VILLENEUVE Anne et Sabine PAPILLON, psychomotriciennes

VOLEBELE Loïc, Psychologue,

ANNEXE N°1

REPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNES PAR LA CRISTALLERIE SCOLARISES A TEMPS PARTIEL OU A TEMPS COMPLET SUR L'ANNEE 2022 :

De janvier à juillet 2022

1 en école primaire

- 1 en CM2 à l'école primaire Drevet de Loire-sur-Rhône

19 au collège

- 1 en 6^e au collège St Thomas d'Aquin de Givors
- 2 en 6^e au collège Paul Vallon de Givors
- 1 en 5^e au collège Paul Vallon de Givors
- 1 en 5^e au collège Hector Berlioz de Communay
- 1 en 5^e au collège Rosset de Lyon 7e
- 1 en 5^e au collège St Thomas d'Aquin de Givors
- 1 en 4^e au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 1 en 4^e au collège Jean Jaurès de Villeurbanne
- 1 en 4^e au collège Pagnol de Pierre-Bénite
- 1 en 4^e au collège Hector Berlioz de Communay
- 1 en 4^e au collège Paul Vallon de Givors
- 3 en 3^e au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 1 en 3^e au collège Paul Vallon de Givors
- 3 en 3^e au collège Lucie Aubrac à Givors

5 en collège SEGPA

- 3 en 5^e SEGPA au collège Paul Vallon de Givors
- 2 en 3^e SEGPA au collège Paul Vallon de Givors

2 en lycée général

- 1 en 2nde au lycée Jacques Brel de Vénissieux

- 1 en 1^{ère} STMG générale au lycée Aragon- Picasso de Givors

21 en lycée professionnel CAP

- 1 en 1^{ère} année CAP Jardinier Paysagiste au lycée Pressin de St Genis-Laval
- 1 en 1^{ère} année CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie et Soudage - lycée Galilée de Vienne
- 1 en 1^{ère} année CAP BTP au CFA de St Etienne
- 1 en 1^{ère} année CAP Peinture au BTP CFA Isère de Bourgoin-Jaillieu
- 1 en 1^{ère} année CAP Cuisine au lycée professionnel hôtelier de St Chamond
- 1 en 1^{ère} année CAP conducteur d'installation et production Lycée Marc Seguin de Vénissieux
- 1 en 1^{ère} année CAP monteur installateur thermique au lycée professionnel Coton de Néronde
- 1 en 1^{ère} année CAP Agent Polyvalent de Restauration René Cassin de Rive-de-Gier
- 1 en 2^e année CAP Coiffure au lycée professionnel de coiffure à Lyon 1^{er}
- 1 en 2^e année CAP installateur froid et conditionnement d'air lycée professionnel Edmond Labé Oullins
- 2 en 2^e année CAP électricité au lycée professionnel Aragon-Picasso de Givors
- 1 en 2^e année CAP Cuisine au Lycée CFA François Rabelais de Dardilly
- 1 en 2^e année CAP Carrosserie à l'école de production Boisard de Vaulx-en-Velin
- 2 en 2^e année CAP Vente au lycée professionnel René Cassin de Rive-de-Gier
- 1 en 2^e année CAP Vente au lycée professionnel Jean Lurçat de Lyon 8^e
- 1 en 2^e année CAP Peinture au BTP CFA Isère de Bourgoin-Jaillieu
- 1 en 2^e année CAP Mécanique à la MFR de St Martin-en-Haut
- 1 en 2^e année CAP Coiffure au lycée professionnel Casanova à Givors
- 1 en 2^e année CAP Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel Casanova à Givors

3 en Lycée professionnel bac pro

- 1 en 2nde bac pro Système Numérique à la SEPR de Lyon
- 1 en 2nde bac pro Métallerie au lycée Eiffel de Brignais
- 1 en Terminale bac pro accueil relation client au Lycée des métiers Japy à Lyon 1^{er}

De septembre à décembre 2022 :

20 au collège

- 1 en 6^e au collège Alain de St Fons
- 1 en 5^e au collège Mistral de St Maurice l'Exil
- 1 en 5^e au collège Paul Vallon de Givors
- 1 en 5^e au collège St Thomas d'Aquin de Givors
- 1 en 5^e au collège Dargent de Lyon 8^e
- 1 en 5^e au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 1 en 4^e au collège Rosset de Lyon 5^e
- 2 en 4^e au collège Alice Guy de Lyon 8^e
- 1 en 4^e au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 2 en 4^e au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 4^e au collège Paul Eluard de Vénissieux
- 1 en 3^e au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 2 en 3^e au collège Emile Malfroy de Grigny
- 1 en 3^e au collège Paul Vallon de Givors
- 1 en 3^e au collège Pagnol de Pierre-Bénite
- 2 en 3^e au collège Hector Berlioz de Communay

4 en collège SEGPA

- 1 en 6^e SEGPA au collège Paul Vallon de Givors
- 3 en 4^e SEGPA au collège Paul Vallon de Givors

2 en lycée général

- 1 en 1^{ère} Accompagnement, soins et services à la personne au lycée Casanova de Givors
- 1 en Terminale STMG au lycée Aragon-Picasso de Givors

13 en lycée professionnel CAP

- 1 en 1^{ère} année CAP Carrosserie au CFA de St Etienne
- 1 en 1^{ère} année CAP Carrosserie à la SEPR de Lyon
- 1 en 1^{ère} année CAP Carrosserie au lycée professionnel Bejuit de Bron
- 1 en 1^{ère} année CAP Sérigraphie au lycée professionnel Bejuit de Bron
- 1 en 1^{ère} année CAP Maintenance des véhicules au lycée polyvalent Aragon-Picasso de Givors
- 1 en 1^{ère} année CAP Electricité au lycée professionnel Seguin de Vénissieux
- 1 en 2^e année CAP Horticole au lycée Pressin de St Genis-Laval
- 1 en 2^e année CAP Electricité au CFA de St Etienne
- 1 en 2^e année CAP BTP au CFA de St Etienne
- 1 en 2^e année CAP Cuisine au lycée professionnel Helene Boucher de Venissieux
- 1 en 2^e année CAP Peinture au CFA de Bourgoin
- 1 en 2^e année CAP Production et service en restauration au lycée pro. Cassin de Rive-de-Gier
- 1 en CAP mention complémentaire Visagiste/Styliste au lycée pro. de coiffure à Lyon 1^{er}

3 en Lycée professionnel bac pro

- 1 en 2^{nde} bac pro Mécanique Auto au CFA de St Etienne
- 1 en 2^{nde} bac pro Logistique au lycée St Joseph de Lyon 7^e
- 1 en 2^{nde} bac pro au lycée Diderot à Lyon 1^{er}

ANNEXE N°2

SERVICES SOCIAUX DE SECTEUR ET DISPOSITIFS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Les services sociaux territoriaux prenant en charge les personnes mineures ou majeures et dans le cadre de la protection de l'enfance sont nos plus fréquents interlocuteurs :

- ASE/MDM secteur Grigny Irigny PB
- ASE/MDM secteur Grigny Irigny PB
- SPEMO Territoire Sud, Lyon et Sud-est
- ASE et MDM Vénissieux
- ASE/MDM Givors
- UDAF69
- ASE secteur vallée de l'Ondaine
- ASE Bron
- ASE Lyon 3
- ASE de Villeurbanne (tout secteur)
- MDM/ASE Lyon (1/2/4)
- MECS Marie Dominique
- MECS des AJD (Caluire et Givors)
- MECS Laure enfance
- MECS Le Chalet
- MECS des Monts du lyonnais
- Foyer du Port
- Prévention spécialisée secteur Givors Pierre Bénite
- MECS du port à Condrieu,
- MECS claire printemps,
- MECS Marie Dominique à Vernaison,
- MECS chalet des enfants à Grigny,
- MECS des monts du lyonnais à Saint Martin en haut.

ANNEXE N°3

Planning des réunions hebdomadaires - année 2022-2023				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Coordination Unité Givors 1 (8h à 8h45) Unité Givors 1 : 9h30 à 10h30 Réunion coordination ambulatoire (semaine impaire) Réunion coordination UEE (semaine paire)				Coordination Unité Givors 2 Coordination Unité de Vénissieux (8h à 8h45)
Harmonisation clinique pôle thérapeutique (11h à 12h30)			Givors 2 réunion coordination UEE Lycée Casanova (11h à 12h)	Réunion de direction (10h à 12h)
Régulation des situations complexes (13h15 à 14h15) - 3 lundis sur 4				
Réunion des cadres (13h15 à 15h15) - 1 lundi sur 4				
Réunion U.H. (14h30 à 16h)				
Unité Vénissieux réunion coordination UEE F. MISTRAL (15h15 à 16h)				
Unité Vénissieux Réunion coordination ambulatoire (16h15 à 17h)			Unité Givors 2 : 16h15 à 17h45 Réunion coordination ambulatoire	
Réunion d'équipe (16h15 à 17h15) et préparatoire aux PPA (17h15 à 18h) Unité Givors 1 et Unité Givors 2	Réunion de direction - (16h30 à 18h)		Réunion préparatoire aux PPA (1h) et réunion équipe (45mns) Unité de Vénissieux (16h15 à 18h)	
<p>A cela s'ajoutent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réunions d'analyse de la pratique des équipes 1 fois par mois (voir calendrier), du médecin et psychologues (supervision 1 fois tous les 2 mois), des adjoints de direction (1 fois par mois) et du directeur (1 fois par mois) - les réunions direction/équipe administrative (1 fois toutes les 6 semaines environ) - les réunions services généraux (1 fois toutes les 6 semaines environ) - les réunions institutionnelles (1 fois par trimestre) 				

Sens et contenu des réunions

Réunions	Sens et contenu	Participants et animation
Réunion préparatoire aux PPA	Espace d'élaboration, en équipe pluridisciplinaire, d'une proposition de Projet Personnalisé d'Accompagnement qui sera ensuite discutée et validée avec le jeune et ses parents ou représentants légaux. Cette réunion préparatoire doit permettre d'élaborer un projet d'accompagnement global avec le déploiement cohérent et articulé des trois dimensions : thérapeutique, éducative et pédagogique.	Equipe pluridisciplinaire. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion d'équipe	Espace d'élaboration et d'échanges autour de situations de jeunes de l'unité qui nécessitent une réflexion pluridisciplinaire.	Equipe pluridisciplinaire. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion de coordination ambulatoire	Espace d'échanges autour des situations de l'unité suivies en ambulatoire. Toute élaboration susceptible de modifier le projet doit être rediscutée systématiquement en réunion d'équipe.	Représentants de l'équipe pluridisciplinaire Animée par l'adjoint de direction.
Réunion de coordination Unité d'Enseignement Externalisée	Espace d'échanges autour des situations de l'unité suivies sur l'UEE. Toute élaboration susceptible de modifier le projet doit être rediscutée systématiquement en réunion d'équipe.	Représentants de l'équipe pluridisciplinaire Animée par l'adjoint de direction.
Réunion de coordination	Espace d'organisation du déroulé de la semaine à venir sur l'unité, des futures périodes d'activité...	Éducateurs et enseignants. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion de régulation des situations complexes	Espace d'élaboration autour de situations qui posent (notamment de manière répétée) difficulté soit en lien avec les troubles d'un jeune, soit en lien avec des questions plus institutionnelles. Il ne s'agit pas de retravailler dans ce cadre le projet global du jeune mais d'élaborer une réponse plus institutionnelle face à la récurrence de difficultés et/ou préoccupations.	Animée par le directeur et le médecin psychiatre. La présence des autres professionnels est décidée en fonction de la situation abordée.
Réunion U.H.	Espace d'élaboration et d'échanges autour des situations des jeunes accueillis sur l'UH.	Équipe de l'UH avec 1 psychologue. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion EMAS	Espace de présentation des situations et des saisines pour lesquelles l'EMAS est sollicitée.	Animée par l'adjoint de direction en présence du médecin et de la coordinatrice de l'EMAS
Réunion d'harmonisation clinique pôle thérapeutique	Espace d'élaboration et d'échanges, entre thérapeutes et en présence des assistantes de service social, autour des différents accompagnements thérapeutiques envisagés et/ou engagés pour chaque jeune.	L'ensemble des thérapeutes, les assistantes de service social et la secrétaire médicale. Animée par le médecin psychiatre.

Groupes d'analyse de la pratique	Espace d'écoute clinique autour des situations des professionnels engagés dans la relation d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.	Groupe constitué. Animé par un psychologue ou psychanalyste extérieur à l'établissement.
Réunion direction/équipe administrative	Espace d'échanges et de réflexion autour de questions et points de fonctionnement administratif.	Equipe administrative et ou les ASS Animée par le directeur.
Réunion services généraux avec leur responsable	Espace d'échanges et de réflexion autour des questions et points de fonctionnement liés à l'entretien des locaux.	Equipe administrative. Animée par le responsable des service généraux et de la sécurité.
Réunion des cadres	Espace de travail autour de questions institutionnelles (vie et évolution de l'établissement, points de fonctionnement, préoccupations diverses, organisation d'espaces de réflexion et de modalités de travail avec les salariés sur les évolutions de La Cristallerie...).	Ensemble des cadres, responsable des services généraux et assistante de direction. Animée par le directeur.
Réunion de direction	Espace d'échanges, de réflexion, de prises de décisions et d'anticipation sur le fonctionnement global de l'établissement et sur le quotidien.	Adjoint de direction. Selon les sujets, responsable des services généraux et de la sécurité et/ou coordonnateur pédagogique. Animée par le directeur.
Réunion institutionnelle	Espace d'informations diverses (évolution du cadre législatif, de l'association, de l'établissement, points d'organisation...) et de mise en commun des divers travaux en cours (démarche d'amélioration continue de la qualité, travaux en sous-groupes sur le passage en DITEP ou le redéploiement....).	Ensemble des professionnels. Animée par le directeur.